

PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

4^e Année. - N^o 92.

ABONNEMENTS :
 France..... 20 francs par an.
 Union postale..... 25

17 Février 1901.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

Société des Etab^{ts} POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 219, Rue de Yaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) * PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900 : MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 À 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

10

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX
 Exposition Universelle Paris 1889

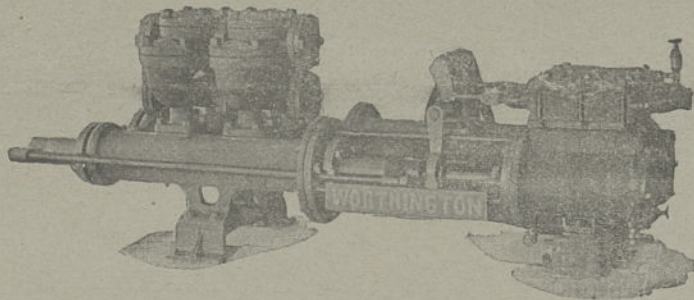
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



Pompes pour tous Services de Mines
 etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON
 EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCESSALE :

12, Boulevard du Nord, BRUXELLES

(22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS A. PIAT et ses Fils SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE AUX CHÊNES, ROUBAIX (12)

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

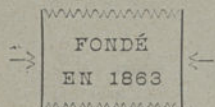
Sté A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

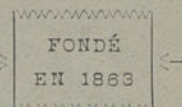
(8)



LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^{ie}.



CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

Rue de Bellain, 10

Rue de la Herse, 9

Rue Nationale, 52

Rue Centrale, 6

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.
 PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.
 GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.
 AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.
 RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.
 TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).
 DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.
 PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS
 LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.
 OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.
 ESCOMPTE ET RECouvreMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

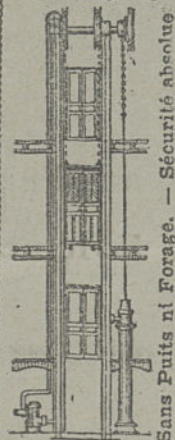
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES
 LOCOMOTIVES BASSES
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue
 SPÉCIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE PAR COURROIE

THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tondeuses, Essoreuses, Séchoirs
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge
 DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES POUR HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies
 TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIERES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)

Introduceurs en France de la machine CORLISS

CREPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

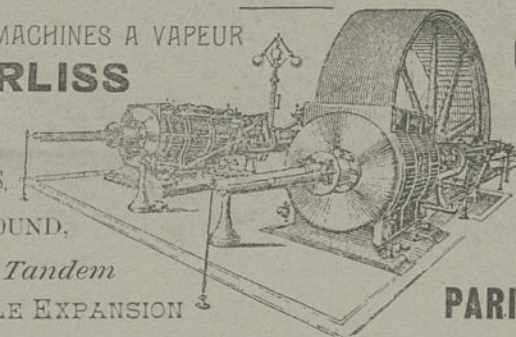
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem

TRIPLE EXPANSION



GRAND

PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1900

Auguste VERLINDE, Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels, Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaines. Moufles. Cries. Vérins. Pincés lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

Plancher métallique en béton armé de MÉTAL DÉPLOYÉ

FERS-FONTES-TOLES-ACIERS-TUBES

Aug. FIEVET & Vict. D'HALLUIN
60, Boul'd des Ecoles, LILLE

AGENTS RÉGIONAUX DE VENTE
de la Société française du **MÉTAL DÉPLOYÉ**
ET DES **I ACIER PROFILS NORMAUX**
des Aciéries de Micheville.

Métal Déployé.

Hourdis.

Poutrelle acier Profil normal.

TÉLÉPHONE { 1^{re} Ligne : 437.
2^e Ligne : 1081.

Ateliers de Constructions Mécaniques
AVENUE DU QUESNOY, lieu dit LE PETIT SAINT-DRUON
VALENCIENNES

LÉPILLIEZ frères et J. TORREZ
INGÉNIEURS - CONSTRUCTEURS

MATÉRIEL de MINES et de FORGES
POMPES
Treuils à vapeur et à air comprimé
MACHINES A VAPEUR
de tous genres
A GRANDE VITESSE POUR ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE (70)

N. FLINOIS & L. COLMANT
(Ing. A. et M. Ch. 81)
Lille - Tournai

COURROIES
jusque TROIS MÈTRES de largeur

POIL DE CHAMEAU
CAOUTCHOUC
CHANVRE
TRANSPORTEURS & ÉLEVATEURS par COURROIES

COTON
BALATA
CUIR
TENDEURS
AGRAFES et ENDUITS

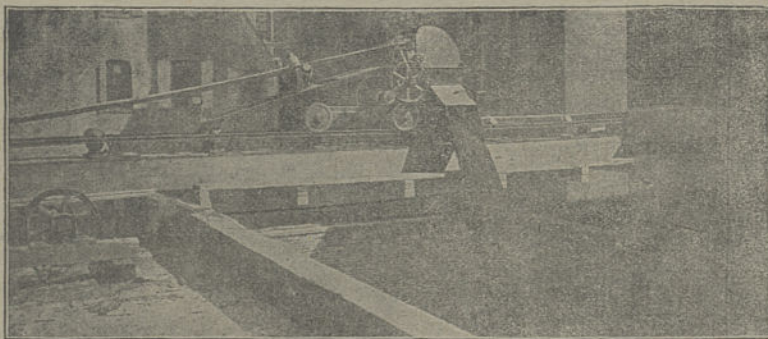
USINES A

LILLE 25-27, Quai du Wault
Adresse télégraphique: TRANSMISSION, LILLE
TÉLÉPHONE N° 1040

TOURNAI 39-41, Rue Saint-Brice
Adresse télégraph.: TRANSMISSION, TOURNAI
TÉLÉPHONE N° 70 (74)

Robins Conveying belt Company

PARK ROW BUILDING NEW-YORK



MANUTENTION DES HOUILLES
AVEC LE DÉCHARGEUR AUTOMATIQUE

Exposition Universelle de 1900
GRAND PRIX

ENVOI DES CATALOGUES
sur demande

TRANSPORTEUR ROBINS

Pour tous matériaux de 20 à 1500 tonnes à l'heure.

AGENT GÉNÉRAL:
Henry LA BURTHE
20, Avenue Herbillon, 20
A SAINT-MANDÉ
près Paris

CALORIFUGES

Huiles et Graisses lubrifiantes

AMIANTE & CAOUTCHOUC

GEO. CRADOCK & CO.

DE WAKEFIELD (ANGLETERRE)

Fabrique d'Aciers au Creuset · Tréfilerie · Câbles métalliques

2 MÉDAILLES D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Adresse
télégraphique :
PELOGER-PARIS



Téléphone :
915-16

Le dessin ci-dessus représente un câble de 25 m/m de diamètre, en acier au creuset Cradock, breveté perfectionné ayant fait 14 ans de service sur un plan incliné, sans nécessiter aucune réparation, et ayant transporté plus de 1,500,000 tonnes.

NOTRE MAISON EST LA PREMIÈRE AYANT APPLIQUÉ LE SYSTÈME LANG

Ce système, en donnant un câblage beaucoup plus allongé, diminue considérablement la torsion des fils et répartit l'usure uniformément sur la surface du câble.

CABLES D'EXTRACTION POUR PUIITS DE MINES - CABLES SPÉCIALEMENT FLEXIBLES POUR SONDAGES

CABLES SANS GIRATIONS POUR FONÇAGES - CABLES POUR TRAMWAYS FUNICULAIRES, POUR TRANSMISSIONS TÉLÉDYNAMIQUES

GRUES, ASCENSEURS - ATTACHES DE CABLES - ACCESSOIRES DIVERS

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A

PELON & ROGER,

Ingénieurs E.C.P.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE
ET LA BELGIQUE

76, Avenue de la République, PARIS (71)

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS DE FAMILLE

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées

Ces billets sont délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), d'Orléans, de l'Etat, du Midi, de Paris-Lyon-Méditerranée suivant l'itinéraire choisi par les voyageurs, sur les réseaux ci-dessus indiqués, avec les réductions suivantes :

Pour une famille de deux personnes 20 % ; de trois 25 % ; de quatre 30 % ; de cinq 35 % ; de six ou plus 40 %.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, ces billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

Ces billets doivent être demandés 4 jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER & RETOUR INDIVIDUELS

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées

Ces billets sont délivrés toute l'année, avec réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'Etat, d'Orléans et du Midi.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée (33 jours pour ceux de ces billets délivrés dans les gares du Midi).

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

DANS LE CENTRE DE LA FRANCE & LES PYRÉNÉES

3 itinéraires au choix du voyageur

PRIX UNIFORMES POUR LES 3 ITINÉRAIRES :

1^{re} classe : 163 fr. 50. — 2^e classe : 122 fr. 50

Durée du voyage : 30 jours, non compris le jour du départ. —

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

Excursions aux Pyrénées

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

Durée des voyages : 20 JOURS (1) pour les 7 premiers itinéraires et 25 JOURS (1) pour le dernier.

Faculté d'arrêt dans toutes les gares des parcours.

1^{er} Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Agen, Montauban, Toulouse, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Mont-de-Marsan, Arcachon, Bordeaux-Saint-Jean.

2^e Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Agen, Montauban, Toulouse, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Hendaye-Irun, Dax, Arcachon, Bordeaux-Saint-Jean.

3^e Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Hendaye-Irun, Dax, Bordeaux-Saint-Jean.

1^{re} classe : 68 fr. — 2^e classe : 51 fr.

4^e Itinéraire. — Comme au 1^{er} itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cette et retour.

5^e Itinéraire. — Comme au 2^e itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cette et retour.

6^e Itinéraire. — Comme au 1^{er} itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cerbère-Port-Bou et retour.

7^e Itinéraire. — Comme au 2^e itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cerbère-Port-Bou et retour.

1^{re} classe : 91 fr. — 2^e classe : 68 fr.

8^e Itinéraire. — Marseille, Cette, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Toulouse, Montauban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean, Arcachon, Dax-Bayonne-Pau ou Dax-Mimba-te-Pau ou Morcenx-Mont-de-Marsan-Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Bagnères-de-Luchon, Montréjeau, Toulouse, Cette, Marseille.

1^{re} classe : 114 fr. — 2^e classe 87 fr.

Le 8^e parcours peut, au gré des voyageurs, être prolongé sur le littoral jusqu'à Vintimille au moyen de billets d'aller et retour spéciaux de ou pour Marseille, ayant la même durée de validité que le voyage circulaire.

(1) La durée de validité des billets peut être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet circulaire pour chaque période de dix jours. Les demandes de prolongation ne peuvent être admises que pour les billets non encore périmés.

Comptoir National DE * PARIS * d'Escompte

AGENCE DE LILLE :

96, Rue Nationale

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS

Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Paiement de tous Coupons

ORDRES DE BOURSE

sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS

QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages

ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT

Garde de Titres, Papiers, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(30)

Fabrique d'Huiles et Graisses industrielles

G^{VE} DELACOURT

LILLE, 14, rue des Jardins, 14, LILLE

Spécialité d'Huiles extra-supérieures

*pour Cylindres et Mouvements de Machines
rapides et à très haute pression*

LA VISCOSITINE (Marque déposée) est une huile minérale réduite et concentrée au plus haut degré, de qualité extra-supérieure et de nuance rouge pour cylindres qui, par sa très grande viscosité, réalise de 40 à 50 pour cent d'économie sur toutes les huiles brutes vertes ou noires indistinctement. Ne se décomposant pas au-dessous de 25 kilos de pression, LA VISCOSITINE entretient tous les organes qu'elle lubrifie dans un état de propreté absolue et sans aucun échauffement.

Afin de ne pas confondre cette huile avec ses similaires qui n'ont de rapport avec elle que par la nuance, exiger surtout la marque ci-dessus.

LA FRIGORIFIQUE (Marque déposée). Pour automobiles, dynamos, turbines, têtes de bielles, paliers et tous autres mouvements rapides. — Cette huile est reconnue de beaucoup supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Les Commandes sont expédiées le jour même de leur réception, la Maison ayant toujours en magasin un minimum de 200 fûts de Viscosidine et 200 fûts de Frigorifique.

Agences principales à PARIS, ROUEN et Reims

(33)

C^{ie} FRANCO-AMÉRICAINNE

MONOPOLE DE CONSTRUCTION

DES

Machines Corliss RICE & SARGENT

DE PROVIDENCE (ÉTATS-UNIS)

BUREAUX & ATELIERS A LESQUIN, PRÈS LILLE (NORD)

MOTEURS GRANDE VITESSE POUR ÉLECTRICITÉ

Entreprise d'Usines à forfait

TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT, RÉPARATIONS, ÉTUDES GRATUITES

(36)

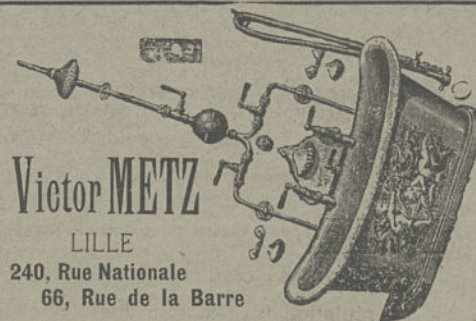
CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR
LA VAPEUR
B. P.

V. HUGLO, Ingr-Const. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m³ à l'heure. (42)



Victor METZ

LILLE

240, Rue Nationale
66, Rue de la Barre

SALLES de BAINS

LAVABOS & CABINETS DE TOILETTE

Forage de puits et Sondage

ENTREPRISE DE SERVICE

D'EAUX & DE GAZ

Spécialité de Travaux

POUR

BRASSERIES et USINES

TÉLÉPHONE 693 (45)

E. & A. SÉE, Ing^{rs}-Constructeurs, **15, RUE D'AMIENS, LILLE**

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels

Etudes et Entreprise générale à forfait
TYPES LES PLUS PERFECTIONNES, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.

RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.
Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHÉ

des eaux d'alimentation
SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE
par l'emploi du

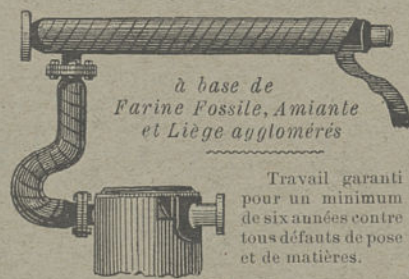
TARTRIVORE CONCENTRÉ

Produit liquide incolore à base de sucres végétaux
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU
ANTI-RAYONNANT

LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS



LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS

à base de
Farine Fossile, Amiante
et Liège agglomérés

Travail garanti
pour un minimum
de six années contre
tous défauts de pose
et de matières.

GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES

Enduit-Cables * Peinture-émail en toutes nuances

(30)

Ed. GUÉRIN & C^{ie}

Rue Casimir-Giroud, à DOUAI (Nord)

FONDERIES DE FER & DE BRONZE

Moulage en sable et en terre

SUR MODÈLES ET AU TROUSSEAU

Pièces en série

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Applications à l'Electricité

APPAREILS DE BRASSERIES

Minoteries et Mines

INSTALLATIONS D'USINES - TRANSMISSIONS

Réparations

(66)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

CRÉPELLE-FONTAINE * Succ^r, à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

Principales Récompenses : Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1^{er} ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULIERIES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES.

SPÉCIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools extra-fins en 1^{er} jet, moins de 1% de freinte et 50% d'économie de charbon (Brevetée S.G.D.G.)

APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bonilleurs intérieurs et extérieurs, **SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES**, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.)

CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (Br. S.G.D.G.)

APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression à volonté (Brevetés S.G.D.G.)

Privilege pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement.

(35)

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, **20** francs; — Union postale, **25** francs.

RÉCLAMES : **2** FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN ÉCONOMIQUE** : Production du coke dans le Nord et le Pas-de-Calais en 1899 et 1900; La grève générale des mineurs; Création d'un Conseil du Travail à Douai. — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*); Dynamitières souterraines; L'explosion des mines d'Aniche (*suite et fin*); Kent Collieries Corporation limited; Décorations; Nomination; Explosion de dynamite dans une mine. — **BULLETIN COMMERCIAL**: France; Belgique; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER**: Mines d'Ostricourt (*à suivre*). — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — **INFORMATIONS DIVERSES**.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Production du Coke dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais en 1900

Ci-dessous, le tableau détaillé de la production du coke pendant le deuxième semestre 1900 et les années entières 1900 et 1899 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais.

DÉPARTEMENT DU NORD

COMPAGNIES	2 ^e SEMESTRE	ANNÉE	ANNÉE	DIFFÉRENCE en faveur de 1900	FOURS en activité fin décembre 1900
	1900	1900	1899		
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Aniche	87.119	172.895	163.402	+ 9.493	324
Anzin	142.133	290.025	299.693	- 9.668	370
Azincourt . . .	42.333	77.552	74.542	+ 3.010	92
Douchy	74.421	147.148	129.520	+ 17.628	154
Escarpelle . .	49.732	101.866	100.563	+ 1.303	144
TOTAUX	395.738	789.486	767.720	+ 21.766	1.084

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Béthune	54.847	91.845	36.000	+ 55.845	120
Dourges	61.658	128.818	110.146	+ 18.672	142
Drocourt	19.010	45.220	50.880	+ 5.660	50
Ferfay	17.516	35.248	32.120	+ 3.128	52
Lens	217.525	438.775	408.091	+ 30.684	470
Nœux	68.726	132.000	110.927	+ 21.073	136
TOTAUX	439.282	871.906	748.164	+ 123.742	970
Production des deux départements	835.020	1.661.392	1.515.884	+ 145.508	2.054

Le Pas-de-Calais a maintenant franchement devancé le Nord en ce qui concerne la production du coke.

Relativement à 1899, la fabrication de ce combustible, dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, a augmenté de 145.508 t., en 1900, soit de près de 10 0/0. Mais l'accroissement de la production dû au Nord n'est que de 21.766 t., tandis qu'il atteint 123.742 t. pour le Pas-de-Calais.

Le nombre de fours en activité, au 31 décembre, a passé de 1.938 unités en 1899 à 2.054 en 1900, soit une augmentation totale

de 116 fours. Cette augmentation est due au Pas-de-Calais qui, dans le courant de 1900, a allumé 132 nouveaux fours, tandis que le Nord, au contraire, en a éteint 16.

Au 31 décembre 1900, 40 fours étaient en réparation à Anzin, 12 à Azincourt, 28 à Douchy, 44 à l'Escarpelle, 20 à Lens et 20 à Nœux, soit en tout 164 fours en chômage.

En outre, 120 fours étaient en construction à Aniche, 28 à Azincourt et 40 à Lens. Ces nouveaux fours ne vont pas augmenter d'autant le nombre de ceux actuellement en activité. A Aniche et à Azincourt, ils sont destinés à remplacer de vieux fours pour ainsi dire hors d'usage. Cependant ces vieux fours, toute la batterie d'Azincourt, par exemple pour les mines d'Azincourt, ne seront pas démolis; ils resteront inactifs, mais pourront être remis en marche en cas de besoin.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES MINEURS

Une certaine agitation règne dans tous les bassins houillers de France où différentes individualités cherchent à provoquer un mouvement en faveur de la grève générale.

C'est dans l'espoir d'arriver à ce résultat qu'on fait durer si longtemps la grève des mineurs de Saint-Éloy, qu'une partie des mineurs de Firminy fait une propagande si active sous l'influence de M. Cotte, que les mineurs de Blanzy sont également en grève malgré les satisfactions qui leur avaient été accordées par la direction de la C^{ie} et malgré leur premier vote, que M. Bexant se démène chez les mineurs d'Anzin pour les faire adhérer immédiatement au mouvement, etc.

Le Congrès des mineurs du Centre qui s'est tenu le 1^{er} février à Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) et auquel assistaient des délégués de Montceau-les-Mines, Commentry, Bézenet, Le Doyet, La Combette, Duffières, Saint-Hilaire, Sainte-Florine, etc., a voté l'ordre du jour suivant :

Le Congrès adopte les revendications de la corporation, savoir : 1^o Fixation légale de la journée à 8 heures; 2^o Fixation du taux de la retraite à 2 francs par jour, après 25 ans de travail, sans limite d'âge; 3^o Établissement d'un minimum de salaire, fixé par les chambres syndicales régionales.

Le Congrès charge la Fédération nationale de poursuivre la réalisation de ces réformes par tous les moyens possibles.

Le Congrès ne s'est pas prononcé sur la question de la grève générale.

Pour étudier le mouvement qui se produit actuellement, il faut reconnaître qu'il semble y avoir quelque chose de changé dans les rapports existant entre les charbonnages et leurs ouvriers. La cause en est due au renversement de la situation commerciale.

Pendant dix-huit mois et jusqu'à l'automne dernier, la production était impuissante à suivre les progrès de la consommation. Les prix des charbons s'élevaient, les bénéfices des Compagnies aussi. Les charbonnages étaient dans l'impossibilité de se procurer assez d'ouvriers pour satisfaire les besoins de leur clientèle, ils prenaient donc tous ceux qui se présentaient, bons ou mauvais et, pour éviter un mouvement gréviste qui eût réduit leurs bénéfices, fermaient les yeux sur la plupart des fautes commises et donnaient toute satisfaction aux diverses revendications de leurs ouvriers, quelles qu'elles fussent.

Aujourd'hui, la production est supérieure à la consommation, l'offre à la demande. Partout, les prix fléchissent ou tendent à fléchir. Les Compagnies houillères, que guette de près un excès de production, sont plus indépendantes du bon vouloir de leurs ouvriers et, partant, sont plus rigoureuses envers eux pour les fautes qu'ils peuvent commettre.

Il est probable que les mineurs sont tout surpris de ce changement d'attitude à leur égard et qu'un certain nombre d'entre eux manifestent hautement leur mécontentement.

De là cette faveur que semblent rencontrer les tentatives de grève générale dans la plupart des bassins houillers.

Mais décréter et faire la grève générale des mineurs est une chose excessivement grave qui ne saurait nullement réussir sans les sympathies de l'opinion publique, car l'arrêt de l'extraction du charbon, c'est l'arrêt presque immédiat de toute vie industrielle en France, c'est la léthargie complète de la nation.

C'est cette raison qui l'a fait échouer jusqu'ici. M. Bexant, du syndicat des mineurs d'Anzin, vient d'en faire à nouveau l'expérience. Malgré les votes des diverses sections syndicales en faveur de la grève, celle-ci n'a pas eu lieu. Et cependant, elle était déjà tellement escomptée par quelques-uns, que M. Bexant l'annonçait par télégramme à M. Cotte, du syndicat des mineurs de la Loire, et à M. Bouverie, maire socialiste de Montceau-les-Mines, vraisemblablement afin d'encourager la résistance des mineurs déjà en grève, en même temps qu'il priait M. Evrard, secrétaire du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, d'inviter M. Basly, président du même syndicat, à prendre une *décision ferme*.

Or, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais n'a pas aiguillé sur la direction que voulait lui faire adopter M. Bexant, et le président d'honneur du syndicat des mineurs d'Anzin, lui-même, M. Selle, maire de Denain, a combattu la grève dans une réunion générale des mineurs de ce bassin tenue à Denain le 10 courant. Et la grève n'a pas été votée par cette réunion.

C'est une bonne chose.

Assurément les mineurs n'ont rien à gagner actuellement à suivre les rêveurs dans la voie où ils voudraient les faire engager.

Jamais les mineurs n'ont touché de salaires aussi élevés que maintenant. Il serait donc stupide de leur faire perdre, par une grève, le bénéfice de cette situation pendant 15 jours ou un mois pour un résultat plus que problématique, étant donné que la situation commerciale des mines permet à celles-ci de refuser aujourd'hui toute concession nouvelle en même temps qu'elle peut leur permettre de se passer facilement des services d'un certain nombre d'ouvriers qu'elles n'ont embauché que sous l'effet d'une nécessité momentanée.

CRÉATION D'UN CONSEIL DU TRAVAIL A DOUAI

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

Vu le décret du 17 septembre 1900, portant création et organisation des Conseils du travail ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1900, instituant à Lens (Pas-de-Calais) un Conseil du travail pour l'industrie houillère ;

Sur le rapport du directeur du travail,

Arrête :

Article 1^{er}. — Il est institué à Douai (Nord) un Conseil du travail pour l'industrie houillère.

Art. 2. — La circonscription de ce Conseil comprend les mines des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Art. 3. — Le Conseil du travail pour l'industrie houillère est divisé en deux sections de douze membres chacune, savoir :

1^o Six membres élus par les syndicats inscrits comme électeurs patrons ;

2^o Six membres élus par les syndicats inscrits comme électeurs ouvriers.

Art. 4. — La 1^{re} section, dont le siège sera à Lens, comprendra les mines du bassin du Pas-de-Calais, c'est-à-dire les concessions houillères de l'arrondissement minéralogique d'Arras.

Art. 5. — La 2^e section, dont le siège sera à Denain, comprendra les mines du bassin du Nord, c'est-à-dire les concessions houillères de l'arrondissement minéralogique de Douai.

Art. 6. — L'arrêté susvisé du 17 octobre 1900 est et demeure rapporté.

Art. 7. — Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 2 février 1901.

A. MILLERAND.

(Extrait du *Journal Officiel*).

Ce décret appelle une objection qui, d'ailleurs, se présente toute seule. Les membres de ce Conseil du travail sont élus par les syndicats patronaux et ouvriers. Or, si nous connaissons des syndicats d'ouvriers mineurs, légalement constitués, nous n'avons jamais entendu parler ni dans le Nord, ni dans le Pas-de-Calais, de syndicats de charbonnages. Avant de pouvoir appliquer le décret ci-dessus, il est donc indispensable d'obtenir la création de ces derniers. Peut-être la récente visite de M. Casimir-Périer, administrateur de la C^{ie} des mines d'Anzin, à M. Millerand, avait-elle pour but de préparer cette création. C'est ce que nous saurons sans doute sous peu.

BULLETIN INDUSTRIEL

LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900⁽¹⁾

C^{ie} DES MINES DE ROCHE-LA-MOÏÈRE & FIRMINY

(Suite)

Enfin, un ventilateur de secours, système Mortier, de 1^m 40 de largeur et 0^m 90 de diamètre, a été installé au puits du Soleil, pour assurer l'aérage en cas de réparation du ventilateur Guibal.

Le puits du Ban et le puits Combes servant à l'extraction en même temps qu'à l'entrée de l'air, on a établi sur chacun d'eux un sas avec clapets Briart. Aux puits de l'Ondaine et Derhins, qui servent à l'introduction des remblais et dont la recette est au niveau du sol, on a simplement installé des clapets Briart. Chacun de ces quatre ventilateurs communique avec le puits par une galerie placée à 3 ou 4 mètres de profondeur.

La marche des ventilateurs est contrôlée par des appareils enregistrant la vitesse et la dépression ou la pression. Les diagrammes fournis par ces appareils sont remis chaque jour à l'ingénieur divisionnaire.

La proportion du grisou dans le courant général de retour d'air atteint rarement 0,2 %.

Fabrication du coke et des agglomérés. — La division de Roche-la-Moïère est pourvue d'un atelier de carbonisation comprenant 122 fours Coppée et deux défourneuses. Ces fours ont 7^m 20 de longueur, 0^m 80 de largeur et 1^m 66 de hauteur. Ils carbonisent en 60 heures chacun 4.300 kilos de houille qui donnent 3.100 kilos de coke. Les gaz des fours sont utilisés pour le chauffage de 6 générateurs de vapeur qui alimentent les machines motrices du lavoir du criblage et des deux stations électriques de la division.

L'atelier d'agglomération est établi à La Malafolie à côté de l'atelier de lavage. Deux fours servent à mélanger le charbon et

le brai ; les briquettes sont obtenues avec une presse Couffinhal. Avec les charbons à gaz, on fabrique des agglomérés pour gazogènes ; les charbons demi-gras servent à la fabrication des agglomérés pour vapeur.

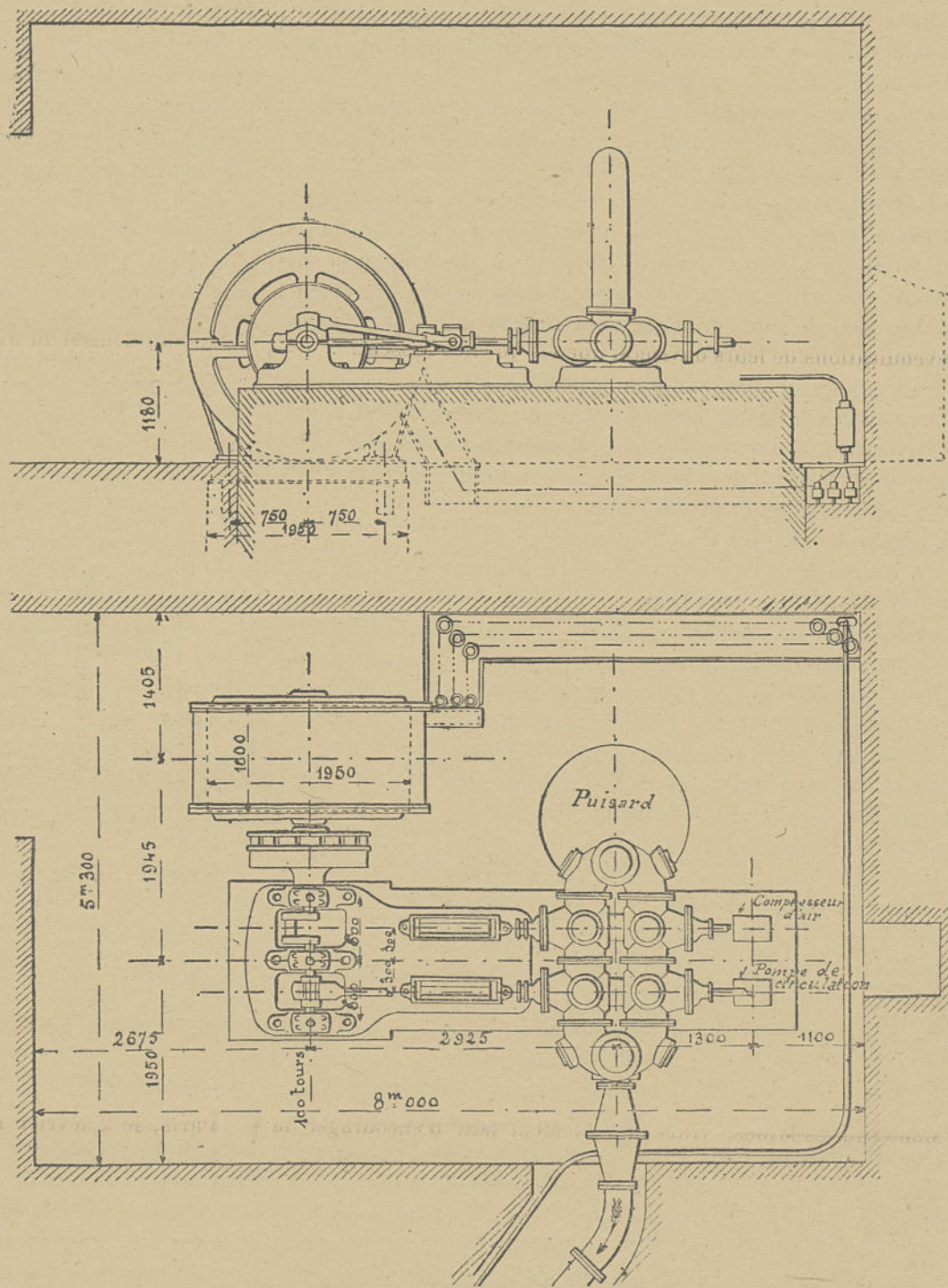


Fig. 1 et 2. — Schéma de l'installation de la pompe électrique souterraine à courant continu, système Jandin du puits Monterrad n° 2 de la C^{ie} des mines de Roche-la-Moïère et Firminy.

Cette installation est particulièrement intéressante, d'abord parce que l'arbre des plongeurs est directement commandé par le moteur, ce qui supprime tout organe intermédiaire, ensuite par la vitesse relativement grande (100 tours par minute) de ce même arbre. C'est une vitesse qui, croyons-nous, n'a pas encore été employée en France dans ces conditions, mais qui a déjà été grandement dépassée en Allemagne avec les pompes d'exhaure des systèmes Riedler, et Ehrhardt et Selmer.

(1) Nos articles sur *Les Houillères à l'Exposition de 1900* seront réunis en un ou plusieurs volumes. On peut, dès maintenant, souscrire à cet ouvrage qui n'aura qu'une seule édition. Pour tous renseignements, écrire aux bureaux de la *Revue Noire*, 33, rue Meurein, Lille.

MINES D'ALBI (Tarn)

La C^{ie} des mines d'Albi expose la description d'un appareil récemment breveté, imaginé par son directeur, M. E. Grand, pour accroître la densité et la dureté du coke qu'elle obtenait jusqu'ici avec ses charbons gras à forte teneur en matières volatiles.

On sait que les meilleurs charbons à coke, ceux qui donnent un coke compact, homogène, résistant, sont des charbons gras ayant de 18 à 22 % de matières volatiles.

En-dessous et au-dessus de cette proportion de matières volatiles, les cokés obtenus sont d'autant plus légers et friables qu'on s'écarte davantage de ces chiffres.

Or, les cokés légers, dont le type est le coke des usines à gaz, sont excellents pour le chauffage et pour quelques applications industrielles spéciales; mais ils ne peuvent être employés en métallurgie, car ils s'écrasent, dans les hauts-fourneaux et les cubilots, sous le poids des charges de minerai ou de fonte qu'ils doivent supporter.

L'abondance et, par suite, la grande concurrence des cokés de gaz empêchent les mines de se livrer, avec bénéfice, à la fabrication du coke léger et les forcent, pour ainsi dire, à se cantonner dans la production du coke métallurgique qui tend à devenir de plus en plus rémunératrice.

Or, les charbons des mines d'Albi contiennent en moyenne 30 % de matières volatiles; ils donnent des cokés un peu trop poreux et trop tendres pour la métallurgie.

Pour remédier à cette infériorité, M. Grand a eu l'idée d'employer un procédé usité déjà en Allemagne en pareil cas, avec des résultats satisfaisants, procédé qui consiste à comprimer les fines à coke dans les fours, avant la carbonisation, aussitôt le chargement des fours effectué.

L'appareil imaginé dans ce but par M. Grand se compose essentiellement d'un pont roulant ayant à peu près comme portée la largeur du massif des fours et pouvant circuler sur rails, au-dessus de ces fours, tout le long du massif.

Ce pont roulant supporte cinq pilons en fonte pesant chacun 275 kilos et ayant les dimensions suivantes : longueur 0^m48, largeur 0^m45, épaisseur 0^m15. Ces pilons sont manœuvrés simultanément à l'aide d'un arbre de couche portant cinq tambours à rainure hélicoïdale sur lesquels viennent s'enrouler les chaînes de suspension des pilons.

Dès que la charge de combustible est réglée dans un four, les pilons sont introduits dans celui-ci par les trous de chargement. Le treuil commandant l'arbre des tambours peut être débrayé, les pilons étant retenus par un frein qui les laisse tomber lorsqu'on le desserre.

La hauteur de chute peut varier de 0 à 40 centimètres.

La compression de la masse comprise entre 2 pilons contigus peut s'obtenir en faisant tomber ceux-ci obliquement.

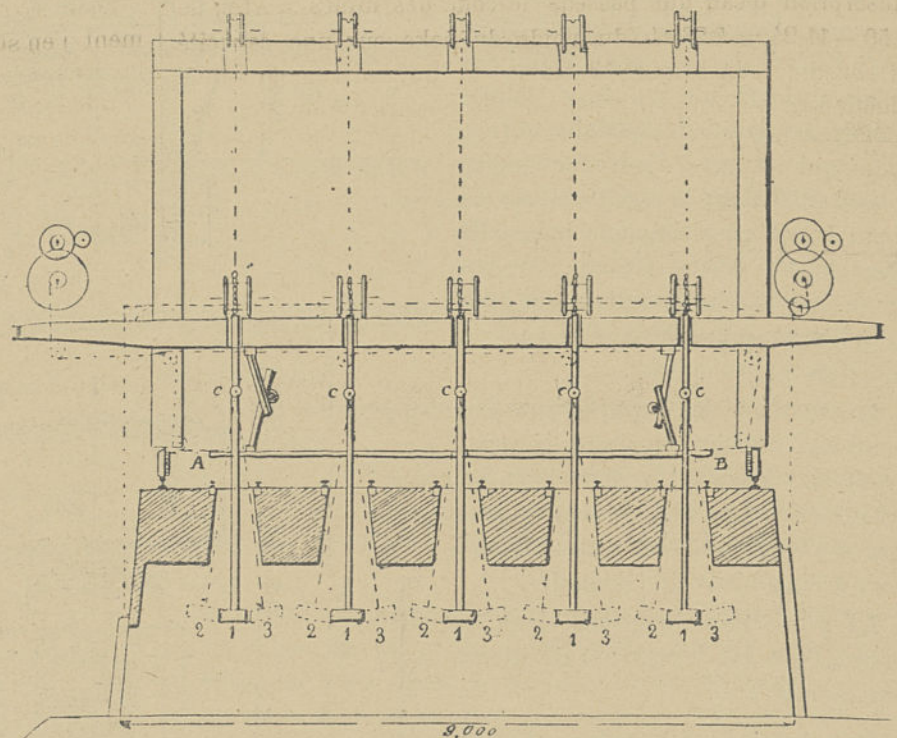
Pour obtenir ce résultat, une barre *AB* (fig. 1) porte cinq paires de galets entre lesquelles les tiges des pilons sont obligées de glisser en tombant. Le point de suspension de chaque tige ne pouvant se mouvoir que verticalement; si l'on déplace la barre *AB* à droite ou à gauche, les pilons prennent une position incli-

née en tombant, et pendant tout le temps que dure la chute l'inclinaison augmente. Les pilons compriment alors le charbon comme l'indiquent les positions 2 et 3 de la figure.

L'appareil complet pèse 12.500 kilos. Il est muni de 4 treuils permettant la manœuvre des pilons, le déplacement de la barre *AB*, le soulèvement des portes des fours et la translation mécanique de l'appareil.

L'expérience a fait reconnaître que généralement le premier coup de pilon était suffisant pour obtenir la compression désirée, et alors celle-ci n'exige que cinq minutes par four. Si l'on donne deux coups pour chaque position, il faut dix minutes.

La charge primitive, ayant 1^m30 de hauteur dans le four, s'abaisse de 0^m15 pour un coup de pilon et de 0^m17 pour deux. M. Grand a été conduit à diminuer de 0^m20 la hauteur de la charge, qui était auparavant de 1^m50 afin d'obtenir une cuisson complète et une meilleure compression.



Appareil de compression de la houille aux fours à coke des mines d'Albi.

Les dames ou pilons ayant 0^m15 de moins de largeur que les fours, il reste un vide de 7 à 8 centimètres entre la paroi et la dame. Cela ne présente d'ailleurs aucun inconvénient : car si l'on examine un bloc de coke tendre, on remarque que la partie la plus dense est celle qui se trouve dans le voisinage immédiat de la paroi, la plus spongieuse, celle qui correspond au milieu du four. C'est donc là que la compacité doit être augmentée et qu'il faut comprimer.

La dame agissant à une certaine distance des parois, celles-ci ne subissent que très peu la réaction produite par le choc du pilon, et la solidité du four n'est pas compromise.

Il convient de remarquer que les ouvriers manœuvrant les divers treuils sont placés sur des plates-formes hors de l'aplomb des fours. Ils ne sont donc nullement incommodés par la fumée ou par les flammes.

* * *

On est parvenu, avec le compresseur Grand, à augmenter

très sensiblement la compacité et à rendre possible l'emploi dans les hauts-fourneaux de coques qui auraient dû être rejetés.

Pour se rendre compte de la diminution de porosité, il a été fait un grand nombre d'expériences sur des morceaux de coke comprimé et non comprimé provenant des divers points du four.

Les échantillons sont pris autant que possible de même poids, desséchés à fond à l'étuve et pesés.

On les immerge ensuite dans l'eau pendant au moins cinq heures et on les pèse de nouveau. Ils absorbent des quantités d'eau variables et on admet que la porosité est sensiblement proportionnelle à la quantité d'eau absorbée pendant le même temps. La moyenne résultant d'un grand nombre d'essais a donné :

Absorption par le coke comprimé après cinq heures . 11,24 %
Absorption par le coke non comprimé après cinq heures 15,50 %

La compression des fines diminue donc la capacité d'absorption d'eau que possède le coke des mines d'Albi de $15,50 - 11,24 = 4,26$ % du poids du coke sur une capacité d'absorption maximum de 15,50 %. Ce qui correspond à une réduction du pouvoir absorbant ou de la porosité du coke de : $\frac{100 \times 4,26}{15,50} = 27,5$ %.

Tel est le résultat obtenu avec cet appareil peu coûteux et qui peut desservir une batterie de vingt-quatre fours carbonisant chacun 5 tonnes de fines toutes les quarante-huit heures.

(A suivre.)

DYNAMITIÈRES SOUTERRAINES

À la suite de la malheureuse catastrophe qui s'est produite aux mines d'Aniche, l'attention du Ministre des Travaux publics a été appelée sur l'utilité de revoir la réglementation relative à l'emploi des explosifs détonants dans les exploitations souterraines. Il a adressé aux préfets une circulaire du 24 décembre 1900, dont nous extrayons ce qui suit :

J'ai invité le Conseil général des mines à procéder le plus promptement possible à une étude de la question en vue d'introduire dans les règlements actuels les modifications qui seront de nature à assurer plus de sécurité ; mais, en attendant cette nouvelle réglementation, et tout en laissant aux Compagnies minières toute la responsabilité des accidents qui pourraient se produire dans les conditions souvent défectueuses où elles emploient la dynamite, il est nécessaire de prendre dès maintenant les dispositions suivantes :

Aucun local de distribution au fond ne devra contenir une quantité d'explosifs supérieure à la consommation de la journée, sauf dans le cas, à régler par arrêté préfectoral spécial, où, pour éviter la distribution de dynamite gelée, il sera indispensable d'avoir un approvisionnement de plus longue durée.

L'approvisionnement des dépôts et locaux de distribution souterrains avec de la dynamite venant du jour ne pourra être effectuée qu'en dehors des heures de travail, à moins d'autorisation spéciale donnée par le préfet dans les conditions qu'il jugera nécessaire.

Ces prescriptions ne préjudicient pas à l'observation de toutes les autres mesures propres à garantir la sécurité dans la conservation des explosifs, notamment en ce qui concerne l'emplacement, l'installation et la surveillance des locaux de distribution souterrains.

À ce point de vue, je signale à votre attention, ainsi qu'à celui des ingénieurs des mines et des exploitants, les diverses publications relatives aux conditions à remplir pour la conservation de la dynamite, qui ont été insérées dans les *Annales des Mines*, 1^{er} volume de 1897, pages 89-119 ; 1^{er} volume de 1898, pages 644-663 ; 1^{er} volume de 1899, pages 523-532.

Au reçu de la présente circulaire, dont j'adresse ampliation aux

ingénieurs des mines, vous voudrez bien vous concerter avec eux pour en assurer la complète et stricte application dans toutes les exploitations souterraines, mines, minières et carrières de votre département, sous le plus bref délai qu'il sera raisonnablement possible d'assigner aux exploitants pour s'y conformer. Les ingénieurs vous soumettront à cet effet, s'il y a lieu, les propositions utiles pour vous permettre de prendre sans aucun retard les arrêtés qui seront nécessaires.

L'Explosion des Mines d'Aniche

(suite et fin)

Le rapport de M. Herscher est accompagné d'un avis de M. Kuss, ingénieur en chef des mines, à Douai, qui « adhère entièrement aux conclusions qui précèdent, dont le principe et le texte même lui ont été soumis par M. l'Ingénieur Herscher, avant d'être définitivement adoptés par cet ingénieur. »

Je trouve le rapport de M. Herscher très clair, très fouillé et même très remarquable, mais aussi très incomplet.

Dans sa recherche des responsabilités, il oublie, inconsciemment j'en suis sûr, de nommer au moins trois personnes dont la propre responsabilité est, à mon avis, encore plus considérable que celle des ingénieurs de la Cie d'Aniche au sujet de l'emplacement du magasin reconnu maintenant dangereux, depuis son explosion.

Ces trois personnes sont : le délégué mineur, le contrôleur des mines dont la fosse Fénelon fait partie de la circonscription et l'ingénieur des mines lui-même, M. Herscher.

En effet, le rôle de ces trois personnes, dans leurs rapports avec les mines, est principalement de veiller à la sécurité matérielle des mineurs. C'est en vue d'assurer cette sécurité que des lois et des règlements viennent guider l'exploitation des mines, et les représentants de l'Administration centrale sont, non seulement chargés de veiller à la stricte application de ces lois et règlements, mais aussi de s'interposer près des Cies houillères pour faire abandonner ou modifier les méthodes d'exploitation qu'ils jugent dangereuses. Dans leurs visites aux mines, toutes leurs facultés doivent donc presque uniquement se concentrer sur cette question de la sécurité des salariés.

Au contraire, il peut se faire que, dans l'établissement d'un magasin de dynamite souterrain, les ingénieurs d'une Cie, préoccupés de tant de façons par l'exploitation, n'apportent pas toute l'attention désirable à éviter des dangers qu'en somme ils ne pouvaient guère craindre, puisque jusqu'alors aucun accident du genre de celui d'Aniche ne s'était encore produit.

Mais si, à propos de cet accident, on peut accuser de négligence les ingénieurs de la Cie d'Aniche, que dira-t-on du personnel de contrôle payé uniquement pour veiller à la sécurité générale ?

Ou bien ce personnel n'a pas fait son devoir, n'a pas parcouru complètement la fosse ne connaissait pas le magasin, ne s'est pas fait présenter les plans d'exploitation, et alors il est coupable d'incurie ; ou bien, connaissant le magasin, il n'en a pas fait ressortir les dangers, n'a pas demandé sa désaffectation et son transport ailleurs, et il est encore coupable d'incurie ; ou bien, ce qui est plus conforme à la logique, connaissant le magasin, il n'a même pas pensé — lui qui est là pour cela — que sa présence en cet endroit pouvait provoquer un jour la moindre catastrophe. Dans toutes ces hypothèses, le personnel de contrôle s'est donc montré, depuis 3 ans que le magasin était construit, ou incapable ou tacitement d'accord avec les ingénieurs de la Cie d'Aniche. Et alors, dans le choix de l'emplacement, ou il n'y a de responsabilité pour personne,

ou, si l'on admet que l'on devait prévoir un accident, la plus grande part des responsabilités de la catastrophe incombe aux inspecteurs officiels desquels on pourrait même retirer le délégué mineur dont la compétence peut sembler insuffisante en l'espèce.

M. Herscher aurait dû requérir contre lui-même et contre son contrôleur, l'application stricte de l'article 319 du Code pénal.

Les contraventions aux articles 5 et 8 du décret du 28 octobre 1882 relevées par M. Herscher à la charge des ingénieurs de la C^{ie} d'Aniche, sont également très discutables; les plus graves de toutes semblent être celles que M. Herscher appelle *fausses déclarations* et qui doivent se rapporter au terme « consommée » employé par la C^{ie}, dans ses demandes de dynamite, en parlant de la quantité d'explosif qui lui a été précédemment livrée. C'est ainsi que M. Herscher fait remarquer que la dynamite obtenue le 9 novembre n'était nullement consommée le 21.

Or, il paraît que les mines du Nord et du Pas-de-Calais disent et comprennent que leur dynamite est consommée sitôt qu'elle est descendue dans les puits; c'est alors qu'ils en réclament de nouvelle. Il n'y aurait donc pas fausse déclaration, mais seulement usage d'un mot avec une signification spéciale admise dans tout le bassin houiller et que le service des mines ne doit pas ignorer.

Quant à l'accumulation exagérée d'explosif et à la détention trop prolongée de celui-ci, en l'absence de tout règlement, les mines sont, pour ainsi dire, libres d'agir comme elles l'entendent, et la preuve qu'elles en jugeaient ainsi, c'est que l'enquête faite dans les dynamitières souterraines à la suite de l'explosion a fait découvrir jusqu'à 1.000 kilos d'explosif dans le même magasin.

Cette accumulation se produisait surtout aux approches de l'hiver en vue d'éviter le plus possible les manipulations de dynamite à la surface, pendant une période plus ou moins longue de froids vifs ou de journées humides, que les ingénieurs doivent toujours prévoir.

En tous cas, s'il y avait, pour l'emploi de la dynamite, des articles de décrets ou de règlements à appliquer, le service du contrôle est encore coupable de ne pas en avoir surveillé plus sérieusement l'exécution.

En réalité, l'absence de tout règlement sur les dépôts de dynamite au fond donnait aux mines une initiative presque illimitée dont elles ont toutes usé plus ou moins au gré des circonstances. Mais, manquant à ses devoirs, à sa raison d'être même, l'Administration des Mines n'a pas prévenu les excès possibles de cette initiative par ses remontrances, ses propositions, ses décisions.

De toutes façons, la responsabilité du service des mines est donc très fortement engagée par l'explosion d'Aniche: l'Administration centrale pour ne pas avoir provoqué depuis longtemps déjà la publication et la mise en pratique d'un règlement sévère dont la nécessité n'a jamais été méconnue, l'Administration locale pour avoir manqué à tous ses devoirs de surveillance depuis le jour où la dynamitière qui a fait explosion a été établie.

En résumé, on peut dire ceci: si le personnel spécial de la surveillance n'a pas soupçonné le danger, à la recherche duquel il doit cependant consacrer tout son temps, pourquoi veut-il rendre les ingénieurs d'Aniche coupables de ne pas l'avoir eux-mêmes prévu? Si, au contraire, il s'est rendu compte des risques que faisait courir l'établissement de la dynamitière à la sécurité des mineurs, pourquoi n'en a-t-il pas demandé la translation ailleurs depuis trois ans? Comme il n'y a pas de réponse à ces questions, on est amené à conclure que le service

des Mines ne charge si fort les ingénieurs d'Aniche, dans son rapport, que pour détourner l'attention de ses fautes personnelles et de sa propre responsabilité.

E. LEFÈVRE.

KENT COLLIERIES CORPORATION LIMITED

Le Sondage de Douvres

PAR M. E. LORIEUX, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MINES

Il me paraît intéressant de signaler, dans les *Annales des mines*, les « Observations » qui viennent d'être publiées par M. Francis Brady (1) sur les résultats du sondage de Douvres et sur la possibilité d'une corrélation entre le gisement houiller franco-belge et ceux de Douvres et de Somerset.

Ce sondage a été commencé à partir du fond d'un avant-puits de 44 pieds de profondeur, descendu jusqu'au niveau moyen des hautes mers, et il a été poussé jusqu'à 1.186 pieds, soit 1.930 pieds (588 mètres) de profondeur totale au-dessous du sol. Il a rencontré à 1.136 pieds une couche de houille de 2 pieds 6 pouces d'épaisseur avec un nerf de grès intercalé; à 1.200 pieds, une couche de 6 pouces; à 1.229 pieds, une couche de 2 pieds reposant sur l'argile; à 1.277 pieds, une couche de 2 pieds d'épaisseur; à 1.312 pieds, une couche de 1 pied 3 pouces; à 1.433 pieds, une couche de 1 pied d'épaisseur; à 1.456 pieds, une couche de 2 pieds 6 pouces; à 1.549 pieds, une veinule; à 1.570 pieds, une couche de 2 pieds 3 pouces; à 1.764 pieds, une couche de 2 pieds 9 pouces; à 1.831 pieds, une couche de 1 pied 8 pouces d'épaisseur.

L'épaisseur de la houille traversée, en ne comptant que les couches épaisses de plus d'un pied, est de 16 pieds 11 pouces, ou 4^m97. Les couches sont sensiblement horizontales, la qualité du charbon est analogue à celle des houilles grasses de Mons et Bruay, et non à celle des houilles maigres de Marquise, qui paraissent être d'origine plus ancienne.

La probabilité d'une liaison, par Douvres, entre les gisements houillers de Bristol et du Pas-de-Calais, avait été mise en question peu de temps après la publication des rapports de la Commission anglaise du charbon en 1871. Lorsque le projet du tunnel sous-marin de la Manche a été frappé d'interdiction, en juillet 1882, M. Brady, ingénieur de la Compagnie du tunnel, a suggéré l'idée de se servir du personnel engagé pour cette entreprise et de vérifier les idées émises relativement au prolongement du gisement houiller.

Comme de nombreux sondages prouvent l'existence de terrains plus anciens que le terrain houiller dans la direction est-ouest au-dessous de Londres; comme, de plus, l'horizontalité des couches traversées à Douvres et la qualité du charbon indiquent une position centrale dans le bassin houiller, il ne paraît pas téméraire d'admettre que les futures explorations devront suivre une ligne sensiblement directe à l'ouest de Douvres sur Bristol. La longueur de la région inexplorée dans cette direction est d'environ 160 milles (258 kilomètres).

Sur le territoire français, la région inexplorée entre Théroutanne et Calais présenterait une longueur d'environ 37 kilomètres.

La coupe des terrains traversés par le sondage de Douvres peut, d'après M. Brady, être résumée comme suit au point de

(1) *Dover Coal Boring: Observations on the correlation of the Franco-Belgian, Dover and Somerset Coal-Fields*; by Francis Brady. June 1892. In-8°, 14 p., une carte et une coupe.

vue géologique, les profondeurs étant comptées à partir du niveau du sol :

PROFONDEURS	NATURE DES TERRAINS	ÉPAISSEURS
174' (53 ^m 03)	Craie grise et craie marneuse.	174' (53 ^m 03)
182' (55 ^m 17)	Marne glauconieuse	8' (2 ^m 44)
302' (92 ^m 35)	Gault	121' (36 ^m 88)
544' (165 ^m 84)	Grès vert inférieur, Wealdien et couches de Hastings.	241' (73 ^m 46)
1157' (353 ^m 65)	Oolithe supérieure, moyenne et inférieure, et Lias	613' (186 ^m 84)
1930' (588 ^m 25)	Terrain houiller, avec huit couches exploitables, comprenant environ 16 pieds de houille bitumineuse brillante.	773' (235 ^m 60)

(Annales des mines, 1^{er} semestre, 1892.)

A ces renseignements, ajoutons que nous étant trouvé récemment en présence du directeur de « Kent Collieries Corporation Limited », M. O'Driscoll, nous lui avons entendu dire que la rencontre de la première couche de charbon était absolument certaine pour la fin de mai, dans le puits en fonçage, aucun accident capable d'entraver le fonçage ne pouvant surgir d'ici là du fait de la présence des eaux dans l'ancien sondage.

PETITES NOUVELLES

Décorations. — M. Elby, directeur des mines de Bruay, est promu officier d'Académie. Nous le prions d'agréer toutes nos félicitations pour cette distinction dont le ruban ne tardera pas sans doute à changer de couleur, ce qui ne sera que justice.

— Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Ed. Cosset-Dubrulle, fabricant de lampes de mines à Lille, au grade d'officier d'Académie, au titre de l'Exposition de 1900.

M. Cosset avait déjà obtenu du jury une médaille d'argent de collaborateur, mais cette récompense relativement modeste n'avait pas été sans étonner tous ceux qui avaient approché et étudié d'un peu près sa remarquable collection de lampes de tous systèmes qu'il montrait à l'Exposition minière du Trocadéro.

Lui-même aurait, paraît-il, manifesté assez haut sa surprise et son mécontentement, ce qui aurait obligé le jury de la classe 63 à revenir sur sa décision et à proposer pour M. Cosset une récompense supplémentaire.

Celle qu'il reçoit n'est, en somme, qu'une insuffisante réparation. Il était, en effet, plus que bizarre de n'accorder qu'une médaille d'argent à M. Cosset, dont les lampes ont une renommée de solidité si justifiée, et qui, d'ailleurs, avait obtenu dans les mêmes conditions un grand diplôme d'honneur à la dernière Exposition universelle de Bruxelles, où il s'était trouvé en concurrence avec les principaux fabricants belges de lampes de mines.

Nomination. — M. Duporeq, ingénieur en chef des mines à Arras, est nommé inspecteur général.

Tout le monde des mines s'attendait à cette nomination que les longs et loyaux services de M. Duporeq, ainsi que sa grande science et sa parfaite urbanité, justifient amplement.

Nous prions M. Duporeq d'accepter nos plus sincères félicitations.

Explosion de dynamite dans une mine. — New-York, 8 février. — Une terrible explosion de dynamite s'est produite dans une mine d'argent à San-Andrés (Mexique). 87 ouvriers ont été tués et un grand nombre blessés.

Sept cents caisses de dynamite ont sauté. Tout le sommet de la montagne sur laquelle la mine est située a été détruit. Plusieurs centaines de mineurs qui étaient au travail ont échappé miraculeusement à la mort.

(1) 1' (pied) = 0.304,794, 1" (pouce) = 0.025,399.

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Charbons. — L'hiver s'est fait sentir tardivement mais enfin il est bien venu. La rigueur de la température depuis plus d'un mois et surtout en ces derniers jours a certainement provoqué une assez grande consommation de charbons domestiques, et n'eût été le marasme dans lequel se débat depuis plusieurs mois la grosse industrie métallurgique, le marché charbonnier ne présenterait encore en France que des caractères de fermeté.

Mais la réduction considérable de la consommation industrielle dans tous les pays métallurgiques, qui s'est manifestée simultanément avec une très sérieuse augmentation de la production houillère du monde en 1900, a laissé sur le marché un excédent de charbons industriels dont on ne se débarrassera pas de sitôt. Cet excédent ne pouvant que s'accroître tant que la métallurgie n'aura pas repris son allure normale, c'est-à-dire un courant d'affaires régulier basé sur des prix raisonnables, on doit en conclure que la plus ou moins grande durée de l'hiver ne peut plus avoir maintenant aucune influence sérieuse sur le marché.

A moins que les charbonnages ne veuillent moralement se suicider, ce qui n'est pas dans leurs intentions, croyons-nous, les cours des combustibles français sont ou plutôt seront fixés par ceux des charbons belges ou anglais importés en France.

Depuis notre dernier bulletin, l'allure du marché n'a pas changé. Les prix sont encore fermement tenus dans le Nord, la Loire et le Centre, surtout pour les charbons domestiques, mais les charbons industriels sont partout fortement discutés et ce sont ceux là qui ont surtout à subir l'effet de la concurrence étrangère.

D'un côté, les métallurgistes, dont la situation devient de plus en plus difficile, refusent de faire de nouveaux contrats aux anciens prix et, d'un autre côté, les charbonnages, qui tiennent encore la poêle par le bon bout, se montrent absolument intransigeants.

Comme nous l'avons fait prévoir depuis longtemps déjà, ce n'est guère avant l'été que la situation se dénouera.

Les grèves de Saint-Eloy et de Blanzly durent toujours. Les mineurs d'Azincourt (Nord) sont également en grève. Tous veulent voir augmenter leurs salaires; mais comme nous l'expliquons ailleurs, il est bien probable qu'après avoir amené la misère chez eux, ils seront partout obligés de reprendre le travail sans avoir rien obtenu.

Les ouvriers de Roche-la-Molière, d'Anzin, de Crespin, de Courrières, de Nœux, etc., adressent également des réclamations assez vives à leurs Compagnies et l'on sent, un peu partout, un énervement qui pourrait bien l'un de ces jours provoquer un conflit. Nous espérons qu'avant d'en arriver là, tous les moyens de conciliation seront, s'il en est besoin, sagement employés. Actuellement, les mineurs seuls pourraient perdre quelque chose s'ils se mettaient en grève.

Voici, en wagons de 10 tonnes, les chiffres des expéditions de combustibles minéraux des mines du Nord et du Pas-de-Calais, pour la 2^e quinzaine de janvier et ce mois tout entier (14 jours de travail en 1900 et 1901).

PROVENANCES	2 ^e quinzaine de Janvier			Mois de Janvier		
	1901	1900	Différence 1901	1901	1900	Différence 1901
Dépt du Nord	41.503	43.619	- 2.116	22.335	26.025	- 3.690
— du Pas-de-Calais	40.079	43.832	- 3.753	74.908	83.740	- 8.832
Totaux	51.582	57.451	- 5.869	97.243	109.765	- 12.522

La moyenne des expéditions par jour ouvrable a été de 3.684 wagons pendant la 2^e quinzaine de janvier.

On voit combien les expéditions par voie ferrée ont diminué d'importance relativement à l'année dernière; il est vrai qu'il y a un an, à la même époque, il y avait une très grande pénurie de bateaux disponibles tandis que cette année ils sont au contraire très abondants, mais s'il en est ainsi, c'est peut-être bien parce que les expéditions par bateaux sont elles-mêmes moins actives.

Les cours du fret accusent une nouvelle baisse de 25 centimes. On traite très facilement à 5^f 75 de Lens pour Paris, de 2^f 35 à 2^f 50 pour Chauny, à 3^f 25 pour Reims, à 4^f 50 pour Saint-Dizier et 5^f 50 pour Nancy.

De Charleroi, les prix ont été réduits également de la même quantité. On paie, douane comprise, 8^f 55 pour Paris et Rouen, 10^f 10 pour Montereau et Montargis, 6^f 55 pour Compiègne, 6^f 25 pour Reims, 6^f 50 pour Saint-Dizier, 6^f 75 pour Nancy. La navigation est assez bonne sur la Sambre, mais toujours difficile sur la Meuse.

Fontes, fers et aciers. — Il n'y a à enregistrer aucune nouvelle intéressante pour le marché sidérurgique. Le même calme règne toujours dans tous les compartiments et les commandes ne sont pas plus abondantes qu'avant. Cependant la crise est bien moins intense qu'en Angleterre et en Belgique; on ne parle pas encore d'éteindre des hauts-fourneaux et d'arrêter les laminoirs, mais il est manifeste qu'on travaille actuellement pour le magasin, et si la situation ne se modifie pas d'ici peu on sera certainement obligé d'avoir aussi recours à ces mesures extrêmes. Les ouvriers sont remerciés en grand nombre.

En ce moment, les hauts prix des combustibles sont absolument incompatibles avec les prix de vente des produits sidérurgiques et surtout avec ceux que l'on entrevoit pour bientôt, sous l'effet de la concurrence étrangère. La baisse des charbons, en Angleterre et en Belgique, va en effet permettre à celle-ci de se montrer encore plus active et plus efficace et il est évident que nos métallurgistes seront de plus en plus dans l'absolue impossibilité de lutter contre elle. C'est la ruine de l'industrie du fer ou tout au moins la faillite d'un grand nombre d'entreprises si les charbonnages français continuent à se montrer toujours aussi rebelles aux concessions.

Les fers marchands n° 2 sont vendus actuellement 18 à 19^f en forges, les prix ne sont pas nettement établis et varient un peu avec les usines.

Les aciéries de Pompey ont été déclarées adjudicataires d'environ 10.000 t. de matériel fixe pour les chemins de fer indo-chinois. La Société de Levallois a obtenu aussi une fourniture d'environ 2.000 t. pour la construction d'un pont métallique en Indo-Chine et le P.-L.-M. a adjugé, le 13, la construction d'un pont nécessitant environ 1.000 t. de métal. Mais ces adjudications administratives sont insuffisantes pour entretenir le travail dans toutes les usines.

Le prix moyen des coques rendus dans les usines de Longwy a été de 33^f 45 en décembre, soit 0^f 10 d'augmentation sur le prix moyen de novembre. Le prix moyen du 1^{er} semestre a été de 32^f 188 et celui du 2^e semestre 33^f 446.

BELGIQUE

Charbons. — L'adjudication de combustibles pour les chemins de fer de l'Etat, dont on parle depuis quelque temps déjà, n'a pas encore été fixée.

Les froids accompagnés de neige qui sévissent à nouveau depuis une quinzaine de jours, ont redonné de la fermeté aux charbons domestiques ou, tout au moins, enrayé la chute de leurs prix. On en fait actuellement une grande consommation et la demande est bonne, mais cette situation n'influe que sur les livraisons immédiates. On ne traite rien pour l'avenir.

Les charbons industriels sont très abondants. 6 ou 7 hauts-fourneaux ont été éteints depuis le commencement de l'automne dernier, ce qui a assez sérieusement diminué la consommation de coke et, par suite, de charbons gras. Les fines maigres sont également très abondantes et l'on peut s'en procurer dans le bassin de Charleroi à 13^f 25 et 13^f 50 la tonne, pour briqueteries et pour générateurs.

Les charbonnages du Hainaut n'ont pu trouver à traiter aux prix qu'ils avaient proposés, c'est-à-dire 16^f les poussiers, 18^f les fines et 20^f les tout-venants; les charbons anglais leur font d'ailleurs une rude concurrence puisque les fines de Newcastle sont offertes à 13^f 50 et les menus de Cardiff à 16^f sur wagon à Anvers.

Bref, il est certain que le marché accentue son mouvement rétrograde et on envisage, dès maintenant, la perspective d'une crise analogue à celle qui sévit déjà sur le marché charbonnier anglais et sur le marché sidérurgique belge.

Ci-dessous, le tableau du mouvement commercial de la houille et du coke pour les deux dernières années.

PROVENANCES	HOUILLE		COKE	
	1900 tonnes.	1899 tonnes.	1900 tonnes.	1899 tonnes.
Allemagne	1.622.940	1.452.435	220.229	220.068
Angleterre	1.172.457	777.068	40.559	40.812
France	488.462	604.386	25.777	33.056
Pays-Bas	40.352	40.304	—	—
Divers	3.670	81	2.673	1.572
Totaux	3.327.881	2.844.274	289.238	296.508
DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
	1900	1899	1900	1899
Allemagne	289.205	280.743	104.396	104.776
Angleterre	84.698	112.980	—	—
France	3.916.003	3.284.493	650.707	582.833
Pays-Bas	305.555	299.279	41.401	36.220
Luxembourg	423.284	360.163	250.941	245.390
Suisse	47.770	42.480	16.980	14.660
Etats-Unis	63.170	51.047	4.065	5.635
Chili	25.400	31.755	—	—
Russie	3.910	13.900	—	—
Italie	4.210	4.427	4.482	15.085
Divers	92.951	87.674	2.405	4.444
Totaux	5.253.156	4.568.933	1.075.374	1.008.740

Fontes, fers et aciers. — La situation ne s'améliore en aucune façon. Les poutrelles sont cédées à 12^f pour l'exportation, à Anvers, les Allemands et même des Français, comme la firme de Wendel, vendant à ce prix. Les commandes font de plus en plus défaut, aussi bien dans les laminoirs que dans les hauts-fourneaux, et les premiers songent à arrêter leurs trains

tandis que les derniers parlent d'éteindre leurs hauts-fourneaux au fur et à mesure que leurs carnets se videront, plutôt que de payer le coke au prix actuel qui leur rend toute vente de fonte impossible. Les stocks de fonte sont d'ailleurs très importants dans toutes les usines.

La fonte de moulage du Luxembourg vaut aujourd'hui 70^f et la fonte de puddlage 55^f, la fonte de puddlage de Charleroi est à 50^f, le fer n° 2 à 13^f pour l'exportation et 13^f 50 pour le pays, les poutrelles à 13^f pour le pays, les tôles en fer n° 2 à 14^f pour l'exportation et à 15^f pour le pays, les tôles Thomas à 14^f 50 et 15^f 50, les rails d'acier à 11^f 50.

ANGLETERRE

Charbons. — Les frets ont été assez fermes cette quinzaine et ont même légèrement remonté pour quelques destinations. Les chargements ont été nombreux, mais on a, paraît-il, constaté 2 ou 3 cas de peste à Cardiff et il est à craindre que les autorités ne soient appelées à prendre des mesures qui pourraient bouleverser momentanément le marché.

On a coté pendant la quinzaine écoulée :

De la Tyne : Dieppe 1.200 t. à 5^f; Nice 1.700 t. à 10^f; Dieppe 1.300 t. à 5^f; Granville 900 t. à 6^f 25; Bordeaux 2.100 t. à 5^f 30; Brest 1.300 t. à 5^f 50; Saint-Nazaire 2.000 t. à 4^f 75.

De Cardiff : Saint-Malo 5^f 30; Rouen 6^f 875; Saint-Nazaire 5^f; La Rochelle 5^f; Bordeaux 5^f 50; 1.400 t. charbon à 5^f, 6^f pour les briquettes; Marseille 2.500 t. à 9^f 25; Charente 5^f 50; Havre 1.150 t. à 5^f 30; Calais 6^f 25; Saint-Nazaire 1.600 t. à 5^f, 3.600 t. à 4^f 75; Honfleur 1.400 t. à 5^f 625; Marseille 2.600 t. à 8^f; Bordeaux 5^f 25; Saint-Servan 6^f 25; Havre 5^f 625, 1.300 t. à 5^f 30; Bordeaux 1.000 t. à 5^f 50; Brest 1.200 t. à 5^f 30; Rouen 1.000 t. à 6^f 40.

De Blyth : Dieppe 2.100 t. à 4^f 70; Havre 1.500 t. à 4^f 70.

De Hartlepol : Dieppe 1.500 t. à 4^f 85.

De Swansea : Alger 9^f 25 briquettes; La Rochelle 5^f 50; Calais 700 t. à 6^f 25; Saint-Nazaire 4^f 75; Chantenay 5^f 50; Rouen 7^f 50; Saint-Nazaire 1.700 t. à 5^f 25; Nantes 1.750 t. à 5^f 75.

De Newport : Cette 10^f 25; Marseille 2.600 t. à 8^f 50; Alger 2.500 t. à 8^f; Saint-Nazaire 5^f 50; Nantes 6^f; Marseille 8^f.

De Port-Talbot : Marseille 8^f 50.

De Troon : Saint-Nazaire 5^f.

Le marché charbonnier faiblit toujours, surtout pour toutes les catégories de combustibles industriels.

Les charbons industriels sont de plus en plus abondants sur le marché de Newcastle et la baisse fait toujours de nouveaux progrès. Un contrat pour charbon de soute non criblé à livrer dans l'année a été passé à 13^f 125 la tonne f. b. Tyne Dock.

Le meilleur Northumberland pour vapeur est cédé maintenant de 14^f 375 à 14^f 70 la tonne, en baisse de 1^f 25 pour la quinzaine. Les menus à vapeur s'obtiennent à raison de 6^f 50 à 6^f 875, en recul de 1^f à 1^f 25. La demande faiblit aussi en charbons à gaz qui cotent aujourd'hui 13^f 125 à 13^f 75, perdant également 1^f 25. Les cokés sont non moins abondants que les charbons industriels; le coke de fonderie fait 21^f 25 à 23^f 75 f. b. Tyne, en baisse de 1^f 25 à 2^f 50, et le coke de haut-fourneau est tombé entre 16^f 875 et 18^f 75 la tonne rendue aux usines de la Tees, ce qui lui fait perdre 4 à 5^f pendant la dernière quinzaine. Le charbon domestique reste ferme à ses derniers cours.

Dans le Yorkshire, les charbons domestiques sont très fermes. Le meilleur Silkestone est coté 18^f 75 à 20^f 625 et la 2^e classe 17^f 50 à 18^f 125. Le Barnsley pour foyers domestiques fait 17^f 50 à 18^f 125 et la 2^e qualité 16^f 25 la tonne prise aux puits. Le marché des charbons de vapeur est faible; les prix sont irréguliers. Le meilleur charbon pour vapeur vaut de 16^f 25 à 17^f 50 la tonne, la 2^e qualité 15^f, les prix des menus vont de 8^f 125 à 11^f 25.

A Cardiff, le marché charbonnier est également très irrégulier par suite de l'excès de tonnage d'une part, et de l'interruption du travail dans les usines, d'autre part; Messieurs Powley Thomas et C^{ie} ont traité avec l'administration des chemins de fer de l'État français pour une fourniture de 100.000 t. de meilleurs menus à vapeur à livrer à partir de mars prochain à raison de 16^f la tonne c. i. f. la Pallice; la même firme a également vendu aux chemins de fer du Midi 14.000 t. de menus de même qualité livrables à Bordeaux, aux mêmes conditions que ci-dessus.

Un assez grand nombre de contrats ont été signés récemment pour des fournitures de charbons à vapeur de 1^{re} qualité, à livrer dans les six prochains mois, au prix de 20^f 625 la tonne. Les menus ont très fortement baissé depuis quinze jours puisqu'on peut s'en procurer maintenant à 8^f 75 pour prompt chargement, ce qui indique un recul de 2^f 50 à 3^f. Les gros charbons de vapeur ont toutefois été un peu mieux tenus; les charbonniers acceptent cependant 22^f 50 la tonne pour la 1^{re} qualité, soit une baisse de 1^f 50 à 2^f 50; mais un propriétaire de mines a vendu à 21^f 25. La 2^e qualité cote encore 21^f 25 à 21^f 875, en perte seulement de 0^f 625. Il y a peu de changement sur les demi-gras du Monmouthshire qui se tiennent de 20^f 625 à 21^f 25 par tonne f. b. Cardiff pour la 1^{re} qualité. Le Rhondda n° 3, qui fléchit d'environ 0^f 625, cote : gros 21^f 25, tout-venant 18^f 75, menus 16^f 25 à 16^f 875 la tonne. Pour les qualités Rhondda n° 2, on est à : gros 18^f 75, tout-venant ferme à 15^f, menus tombés à 9^f 70 et même à 8^f 75. Les briquettes sont faibles. Le coke de fonderie va de 25^f à 31^f 25 suivant la qualité.

A Swansea, la dépression des cours est générale. On a coté :

Anthracite 1^{re} qualité 25^f à 27^f 50, 2^e qualité 18^f 75 à 21^f 875, 3^e qualité 13^f 75 à 14^f 375; charbons de vapeur : gros 21^f 25 à 22^f 50, menus 6^f 25 à 10^f; coke de fonderie 1^{re} qualité 25^f à 27^f 50, coke de haut-fourneau 20^f à 21^f 25; briquettes 20^f à 20^f 625; le tout à la tonne f. b. Swansea, moins 2,5 % d'es-compte.

Fontes, fers et aciers. — Depuis le commencement de février, le marché des fontes a repris un peu d'énergie dans le Cleveland. Il est vrai de dire que de nouveaux hauts-fourneaux sont tous les jours éteints : c'est ainsi que 19 ont été arrêtés depuis le 1^{er} décembre dernier, ce qui représente 20 % du nombre des fourneaux en activité à cette date. Le nombre total des hauts-fourneaux arrêtés représente le 1/3 des hauts-fourneaux existants.

A la fin de janvier, les stocks de fonte s'élevaient à 53.055 t. dans les magasins Cleveland. Les exportations de fontes du district de Cleveland pendant le même mois n'ont été que de 48.519 t., soit la moitié de celles de janvier 1900.

A Middlesbrough, les acheteurs se sont montrés plus pressés pendant la quinzaine écoulée et l'on s'accorde à reconnaître que les chances semblent se retourner actuellement du côté des

producteurs. On espère qu'avec le printemps, les affaires vont reprendre sérieusement. La fonte n° 3 a été vendue 59^f 375 à 59^f 625. Les prix des warrants ont augmenté de 1^f 25. La fonte n° 1 est à 61^f 25, la fonte de moulage n° 4 à 58^f 125, la fonte d'affinage à 57^f 20, la fonte truitée et la fonte blanche à 56^f 55. Sous l'effet de la concurrence des producteurs du Cumberland, la fonte hématite du Cleveland a dû baisser de 2^f 50 d'un seul coup ; on l'obtient actuellement à 77^f 50.

Sur le marché des produits finis, il y a également de l'amélioration, les demandes sont un peu plus nombreuses mais pas assez cependant pour tenir les usines en pleine activité. Les barres de fer ordinaire font 175^f la tonne. Un chargement de 2.500 t. d'acier américain vient d'être reçu à Middlesbourg, on en attend encore un autre de même importance.

En Écosse, le nombre des hauts-fourneaux à feu diminué aussi. Le marché reprend également une certaine fermeté.

BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 2 janvier 1901 : Marles 70 0/0, net : 25 fr. — Albi, coupon n° 10, brut 20 fr., net : nominative, 19.20, porteur, 17.45. — Ferfay, coupon n° 14, brut 25 fr., net : nominative, 24 fr., porteur 22 fr.

15 janvier, Biache-Saint-Vaast, coupon n° 17, brut 40 fr., net : porteur 32 fr. — Azincourt, coupon n° 41, brut 15 fr., net : nominative, 14.40, porteur 13 95.

1^{er} février : Blanzv, coupon n° 1, brut 20 fr., net : nominative, 19 20, porteur, 17 75. — Carvin, coupon n° 47, net : 50 fr. ; Carvin (le cinquième), coupon n° 4, net : 40 fr.

10 février : Lens, 15 fr.

COUPONS ANNONCÉS. — 15 février : Bruay, 500 fr. ; Bruay (le vingtième), 25 fr.

28 février : Meurchin, 400 fr. ; Meurchin (le cinquième), 80 fr.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

FONDERIES D'ACIER & LAMINOIRS du CATEAU (Nord)

au Capital de 1,800,000 francs

(EN FORMATION)

SIÈGE SOCIAL : LE CATEAU (NORD)

Statuts déposés en l'étude de M^e BAUDHUIN, notaire au Cateau, où ils sont à la disposition des souscripteurs.

SOUSCRIPTION

de 3,600 actions de 500 francs chacune, donnant droit à un intérêt de 5 % et à la répartition de 50 % des bénéfices sociaux.

Ces actions sont payables comme suit :

125 francs à la souscription,

125 francs en juillet 1901,

Le reste au fur et à mesure des besoins de la Société et par versements de 125 francs.

Les versements sur actions seront reçus chez Messieurs Verley, Decroix et C^{ie}, Banquiers, au crédit de la Société :

A Lille, à leur siège social,

Et dans tous leurs Comptoirs.

NOTA : Les titres d'actions entièrement libérées seront nominatifs ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La Cote en sera demandée à la Bourse de Lille.

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DU NORD DU RIEU-DU-CŒUR

A vendre 83 actions au porteur de la Société houillère du Nord du Rieu-du-Cœur.

S'adresser aux bureaux du journal.

Consolidated Kent Collieries Corporation Limited

(Mines de Douvres)

A vendre 250 actions, de 1 livre sterling, entièrement libérées. S'adresser aux bureaux du journal, 33, rue Meurein, Lille.

MINES D'OSTRICOURT

Résultats de l'exercice 1899-1900

L'extraction de l'exercice 1899-1900 a été de 200.000 t., soit 3.000 t. en moins qu'en 1898-1899.

Cette petite diminution est due à ce qu'une partie des ouvriers mineurs a été employée au creusement des fosses n° 1 et 4 et au raval de la fosse n° 3. Le recrutement des nouveaux ouvriers se fait assez difficilement en ce moment où les salaires sont très élevés. Cependant, de 1.100 ouvriers que nous avons fin juin 1899, nous arrivons à ce jour à 1.350, ce qui nous a permis de mettre en exploitation la fosse n° 4 sans trop dégarnir nos autres fosses.

Notre extraction se décompose comme suit :

Fosse N° 2 : veine n° 6, 74.607 t. ; veine n° 9, 38.093 t., soit 112.700 t.

Fosse N° 3 : 3^e veine, 6.722 t. ; 7^e veine, 119 t. ; veine n° 5, 3.496 t. ; veine n° 9, 37.586 t. ; veine Sainte-Barbe (10^e veine), 39.377 t., soit 87.300 t., et pour les deux fosses réunies, 200.000 t.

A titre de renseignement, voici le chiffre de l'extraction depuis 1858, origine de la Compagnie : fosse n° 1, 82.357 t. ; fosse n° 2, 1.837.139 t. ; fosse n° 3, 822.340 t., soit 2.741.836 t.

Les différentes cotes qui vont vous être données indiquent l'état de nos travaux à fin novembre 1900.

Fosse n° 1, dite Auguste Dupire. — Diamètre utile : 4 mètres. — Abandonnée en novembre 1864, à 307 mètres ; dénoyée et reprise en 1897, a été approfondie jusqu'à 490 mètres. Après avoir recoupé les veines de la fosse n° 2, une bowette Nord recoupera les veines n° 8 et 9 et les 10 veines du n° 3.

En 1898-1899 on avait recoupé : à 363^m60 la veine 0, épaisseur 0^m64 ; à 368^m40 la veine n° 1, épaisseur 0^m25, non exploitable ; à 382 mètres la veine n° 2, épaisseur 0^m60 ; à 392^m30 la veine n° 3, épaisseur 0^m50.

En 1899-1900 on a recoupé : à 428^m10 la veine n° 4, épaisseur 0^m30, non exploitable ; à 450 mètres la veine n° 5, épaisseur 0^m50, réglée ; à 480 mètres la veine n° 6, épaisseur 0^m95, bien réglée.

Nous avons arrêté le fonçage vers le 20 octobre 1900 ; nous attaquons le montage dans la veine n° 6 qui doit nous mettre en communication avec la fosse n° 2 par le puits intérieur de 416 mètres. Nous aurons alors une nouvelle entrée d'air frais pour nos travaux du n° 2.

Pendant cet exercice, nous avons injecté du ciment derrière le cuvelage afin de le consolider et d'empêcher les fuites. Après bien des ennuis, cette opération est terminée : le cuvelage est étanche.

En présence de la régularité du gisement reconnu, nous avons décidé de mettre cette fosse en exploitation. La machine, les générateurs, le chevalet, le criblage sont en construction. Le chemin de fer qui doit relier cette fosse à la gare de Libercourt est en voie d'achèvement; on construit le pont sur le chemin de fer du Nord. La fosse sera guidée en fer pour des cages longues à 6 berlines de 530 kilos. Une installation électrique actionnera, au fond, une pompe qui refoulera au jour les eaux de 490 mètres et, à la surface, servira à l'éclairage extérieur et à divers moteurs, pompes, etc.

Des terrains sont achetés en quantité suffisante pour construire des maisons ouvrières et nous traiterons probablement, comme pour les maisons de la fosse n° 4 (*dite Maurice Tilloy*) avec l'Immobilière des mines, pour en payer le montant et l'amortissement en 30 annuités.

Tous nos efforts se portent sur cette fosse. Nous espérons pouvoir la mettre en extraction d'ici sept à huit mois et aimerions que sa production profite pendant quelques années de la fermeté des prix des charbons.

Fosse n° 2. — Diamètre utile : 4 mètres. — Profondeur 378 mètres. Notre exploitation s'est concentrée à l'étage de 354 mètres dans les veines nos 6 et 9.

Veine n° 6. — Un seul sillon de beau charbon de 0^m90 à 1^m20 surmonté d'un banc de fausses terres de 0^m10 à 0^m40. Elle a aussi, au mur, un petit sillon de charbon qui atteint parfois 0^m35 à 0^m40.

L'exploitation se fait en trois quartiers : 1° Levant-Couchant, qui se rejoignent ; 2° Beurtia, à 416 mètres ; 3° Recoupage, voie de fond, qui comprend les descenderies 3 et 3 bis et le treuil n° 28.

Le charbon est assez gailleux : 23 % gailleteries, 8 % cendres.

Veine n° 9, au bas de la bowette descendante. — Veine de 0^m90 à 1 mètre. Un seul sillon, charbon propre, mais peu gailleux. L'exploitation de cette veine va se développer par suite de deux attaques que nous sommes en train de tracer : 1° Une bowette près du puits qui doit recouper cette veine très prochainement et pour suivre la voie de fond vers la veine n° 9 ; 2° Une autre bowette descendante qui, après avoir découvert la veine, se mettra en communication avec celle ci-dessus. Nous devons agir ainsi à cause de l'aérage.

Une bowette Nord, dite Polomé, a été reprise à 354 mètres vers le gisement de la fosse n° 3, afin de diminuer notre exploitation en aval-pendage. Les voies de fond des veines que cette bowette doit recouper se dirigeront sans aucun doute vers le n° 4.

Fosse N° 3. — Diamètre 2^m20 ; profondeur : ancienne, 247 mètres ; actuelle, 340 mètres.

Nous nous organisons pour créer un étage d'exploitation vers 300 mètres. — Le charbon qui se trouve plus bas sera pris par le n° 2 et le n° 1, et cette fosse servira alors de retour d'air, d'ici huit à dix ans, quand les fosses 1, 2 et 4 seront en pleine activité.

Actuellement nous exploitons, à 247 mètres, les :

Veine N° 9. — La même veine qu'au n° 2 ; très souvent dérangée, elle se trouve entre deux failles.

Veine N° 5. — La même qu'au n° 2. Puissance 0^m50, assez réglée. Charbon dur et gailleux,

3° Veine du Nord. — A 1^m35 d'ouverture, parfois plus, avec

quelques beaux sillons de charbon intercalés d'un banc de terre. Le prix de revient n'est pas élevé, mais il faut veiller de près à la propreté du charbon.

10° Veine Ste-Barbe. — Puissance de 0^m90 à 1 mètre. Beau charbon dur et gailleux.

A part l'approfondissement du puits qui sera arrêté à 350 mètres environ, nous sommes à 340 mètres, nous avons attaqué un travers-banc descendant au mur de la 3^e veine du Nord, pour aller rejoindre les 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e veines et Ste-Barbe, rétablir une nouvelle communication et développer notre extraction dans ces veines. Nous reprenons aussi à l'étage de 230 mètres la veine n° 6, où il doit rester 5 à 6.000 tonnes à extraire. Ces chantiers avaient été arrêtés en 1894, à cause de l'aérage et des eaux.

Fosse N° 4, dite Maurice Tilloy. — Diamètre utile 4^m80. — Profondeur 225 mètres. — Cuvelée en fonte jusqu'à 81^m72. — Terrain houiller à 152^m42. — Accrochages à 175^m et à 223 mètres. Cette fosse, dont les installations au jour sont terminées, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet.

L'extraction a été de : en juillet, 1.350 t. ; août, 2.700 t. ; septembre, 3.800 t. ; octobre, 4.800 t. ; novembre, 7.000 t. L'extraction augmente avec le recrutement de nos ouvriers. Nos 110 maisons ouvrières vont être terminées : 60 sont déjà occupées.

La bowette nord, à 175 mètres, avait recoupé la 9^e veine à 205^m60 et la veine Ste-Barbe à 210 mètres. — Puissance : 1 mètre.

La bowette sud, à 175 mètres, a recoupé les veines : Marthe à 18^m60, puissance 1^m, 8^e veine du nord. Yvonne à 50^m20, puissance 0^m85, 7^e veine du nord. Charles à 127^m45, puissance 0^m57, 6^e veine du nord. Marie à 131^m65, puissance 0^m53, 5^e veine du nord. Auguste à 157^m30, puissance 0^m70, 4^e veine du nord. Grande Passée à 174^m30, puissance 0^m72, passée.

Grande Veine à 184^m30, puissance 0^m50, 3^e veine du nord. Georges Verley à 250^m, puissance 0^m80, 2^e veine du nord. Alphonse à 256^m20, puissance 0^m90, 1^{re} veine du nord. Veine Terreuse à 266^m, puissance 0^m80, de Carvin. Eugénie à 301^m20, puissance 1^m10, veine du fond du puits n° 3.

La bowette sud, à 223 mètres, a recoupé les veines : Marthe à 14^m50, puissance 1^m, très régulière. Yvonne à 50^m, puissance 0^m70, très régulière, et une veine St-Henri (de Carvin) à 90^m, puissance 1^m (passée à 175 mètres).

La bowette sud, à 175 mètres, après avoir traversé 340 mètres de dressants, plus les 200 mètres de la bowette nord, a recoupé des terrains plats avec pendage nord-est.

La bowette sud devra prendre la même direction qui la rapprochera du n° 2.

A 223 mètres, la bowette est à 114 mètres ; elle recoupe les mêmes terrains dressés et les mêmes veines qu'à 175 mètres.

Notre exploitation a lieu dans la veine Marthe à 175 et à 223^m ; Yvonne à 175 et à 223^m ; St-Henri à 223^m ; Marie à 175^m ; Alphonse à 175^m ; Eugénie à 175^m.

L'étage de 175 à 151 sera vite déhouillé, mais nous préparons l'étage de 223 à 175. Nous allons reprendre le fonçage du puits pour préparer encore un accrochage à 275^m et nous continuerons de pousser nos bowettes sud jusqu'à ce que le gisement soit complètement reconnu.

Services du chemin de fer. — Nous avons maintenant cinq locomotives et cinquante wagons culbuteurs en tôle, plus

Voir la suite à la page 66.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 14 Février pour les valeurs cotées à la Bourse de Lille et au 18 Février pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS; L, LILLE; Ly, LYON; M, MARSEILLE; B, BRUXELLES.

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries					
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.380 ..	1899 40 ..	20.000	20.000	500 t.p.	Acieries de Firminy.....	Ly 3.285 ..	99-00 200 ..
72.000	62.240	"	Aniche (24 ^e de denier).....	870 ..	99-00 37 75	"	"	"	de France.....	P 845 ..	99-00 50 ..
28.800	28.800	"	Anzin (centième de denier).....	-5.620 ..	1899 net 260 ..	40.000	40.000	500 t.p.	de Longwy.....	L ..	" ..
6.000	5.940	"	Azincourt.....	-704 ..	1899 40 ..	"	"	"	de St-Etienne.....	Ly 1.780 ..	99-00 90 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzy.....	-1.295 ..	98-99 60 ..	"	"	"	Alais (Forges).....	P 395 ..	1899 20 ..
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 270 ..	" 2 50	"	"	"	Aubrires-Villerupt.....	B 250 ..	96-97 18 80
3.000	"	1.000-400 p.	Bruay (entière).....	L50 000 ..	99-00 net 2000 ..	8.500	8.500	500 t.p.	Biache-St-Waast.....	" ..	1896 160 ..
60.000	"	"	Bruay (20 ^e act. prim.).....	-2.440 ..	" net 400 ..	2.000	2.000	1.000	Chasse (Fonderies).....	Ly 1.475 ..	99-00 70 ..
18.000	17.000	1/18.000	Bully-Grenay (6 ^e act. prim.).....	-3.105 ..	99-00 100 ..	1.800	1.800	500	Chatillon-Commentry.....	" 980 ..	1899 50 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.599 ..	1899 50 ..	37.000	37.000	"	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 526 ..	99-00 net 27 43
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.440 ..	1899 55 ..	6.000	6.000	500	Commentry-Fourchamb.....	Ly 1.000 ..	1898 35 ..
19.725	19.725	100 t.p.	Carvin (5 ^e act. prim.).....	L 460 ..	99-00 15 ..	"	"	"	Creusot.....	-1.878 ..	98-99 85 ..
10.000	10.000	500 t.p.	Clarence (La).....	-900 ..	" ..	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 1.000 ..	1899 25 ..
60.000	60.000	"	Courrières (30 ^e act. prim.).....	-2.340 ..	1899 90 ..	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C ^e	B 495 ..	99-00 60 ..
22.000	22.000	135 t.p.	Crespin.....	-190 ..	" ..	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.850 ..	97-98 net 96 ..
18.220	18.220	200	Douchy.....	-1.140 ..	1899 65 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Acieries, Nord et Est.....	P 1.550 ..	99-00 90 ..
1.800	"	1.000 t.p.	Dourges.....	-25.000 ..	1899 700 ..	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.....	B 500 ..	99-00 net 35 ..
180.000	"	"	Dourges (100 ^e act. prim.).....	-252 ..	1899 7 ..	"	"	"	Franche-Comté.....	Ly 359 ..	99-00 25 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	-3.600 ..	99-00 ..	"	"	"	Horme et Buire (nouv.).....	-176 ..	" ..
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	-585 ..	99-00 52 10	"	"	"	La Chalassière.....	-798 ..	99-00 50 ..
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	-850 ..	99-00 net 30 ..	"	"	"	Marine et Chemins de fer.....	P 1.570 ..	99-00 65 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay.....	-4.030 ..	99-00 25 ..	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 350 ..	1899 70 ..
6.000	4.000	500 1/4 p.	Ferques.....	-450 ..	" ..	18.000	18.000	500	Micheville (Acieries).....	B 900 ..	99-00 net 45 18
6.000	6.000	500	Flines-lez-Raches.....	-930 ..	" ..	2.925	2.925	700 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N ..	1897 100 ..
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 1.398 ..	1899 net 40 ..	4.250	2.925	1.000	Saulnes.....	B 4.500 ..	1899 net 200 ..
300.000	300.000	"	Haute-Loire.....	P 750 ..	1899 ..	8.000	8.000	500 t.p.	Villerupt-Laval-Dieu.....	B 440 ..	99-00 25 ..
29.160	29.160	"	Lens (centième act. prim.).....	-583 ..	99-00 net 25 ..	ATELIERS DE CONSTRUCTION					
5.000	5.000	500 t.p.	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	-2.024 ..	99-00 net 65 ..	Ateliers de La Madeleine... L 63 ..	"	"	Cail.....	P 230 ..	" ..
"	80.000	"	Ligny-lez-Aire.....	-620 ..	1899 20 ..	"	"	"	Chantiers de la Gironde... - 630 ..	" ..	30 ..
32.000	32.000	"	Loire.....	Ly 282 ..	1899 6 ..	"	"	"	de la Loire.....	- 930 ..	99-00 45 ..
16.000	16.000	"	Marles 70 0/0 (20 ^e act. pr.).....	L 1.960 ..	1899 90 ..	15.000	15.000	500	Dyle et Bacalan.....	B 300 ..	97-98 30 ..
6.000	6.000	500	— 30 0/0 (20 ^e act. pr.).....	-1.800 ..	1899 75 ..	"	"	500	Fives-Lille.....	P 461 ..	" ..
4.000	"	500 t.p.	Marly.....	-711 ..	" ..	"	"	500	Forges de la Méditerranée... - 810 ..	1898 35 ..	
20.000	"	"	Meurchin.....	-12.500 ..	99-00 700 ..	"	"	500	Nord de la France.....	B 472 50	99-00 48 ..
"	80.000	"	— (1/5 act. prim.).....	-2.550 ..	" 140 ..	"	"	500	Levallois-Perret.....	P 95 ..	" ..
6.000	6.000	500 t.p.	Montrambert.....	L 934 ..	1899 42 ..	"	"	500	Franco-Belge (matériels).... B 400 ..	97-98 25 ..	
"	"	"	Ostricourt.....	L 1.400 ..	" ..	16.000	16.000	500	Fonderie Durot-Binauld..... L 156 ..	1899 6 ..	
"	12.000	500	Rive-de-Gier.....	Ly 27 50 ..	" ..	1.000	1.000	100 t.p.	Chaudronner. Nord France L 505 ..	1899 41 50	
"	36.000	100	Rochebelle.....	-672 50	1899 30 ..						
"	80.000	"	Roche-la-Molière.....	-1.895 ..	1899 78 ..						
1.840	1.840	400 t.p.	Saint-Etienne.....	-490 ..	1899 22 ..						
5.000	5.000	500 t.p.	Sincey-le-Rouvray.....	L 35 ..	96-97 5 ..						
4.000	4.000	1.000 t.p.	Thivencelles.....	-435 ..	1876 10 ..						
"	"	"	Vicoigne-Nœux.....	-23.650 ..	99-00 net 1000 ..						

REVUE DES COURS

Lille, 14 février. — Le marché reste invariablement lourd; la baisse a encore prévalu cette quinzaine, montrant de plus en plus combien étaient vains les efforts des haussiers qui s'étaient imaginé, pendant un moment, pouvoir remonter le courant entraînant le marché dans la faiblesse générale. Aussi ces haussiers du commencement de l'année sont-ils devenus, pour la plupart, les baissiers d'aujourd'hui. Certaines personnes en concluent que leur indignation passée contre les agents de change de Lille était simplement de commande et n'avait pour but que de leur permettre de réaliser leur portefeuille à des prix plus avantageux. Nous n'en voulons rien croire et nous pensons qu'ils s'étaient trompés purement et simplement sur la situation financière et sur la situation commerciale du pays.

Quoi qu'il en soit, nous croyons de moins en moins à une reprise sérieuse, même lorsqu'on connaît les premiers dividendes distribués pour l'exercice 1900. Il est évident que la crise que traversent certaines industries et qui, en France, n'est encore qu'à son début, éloigne les capitaux de toutes les valeurs industrielles, si bonnes soient-elles.

Il y aurait cependant bien du choix à faire dans les valeurs qu'on veut vendre. Ainsi, voilà Anzin revenu aux cours qu'il cotait il y a trois ans, alors qu'il ne donnait que 190 fr. de dividende, tandis qu'il va distribuer 320 fr. au minimum cette année. Il y a, dans ce fait, une exagération évidente.

Ferques seul est en avance pour la quinzaine, il a rattrapé 60 fr. à 450, Aniche a fléchi de 80 fr. à 870, Anzin de 385 fr. à 5620, Azincourt de 40 fr. à 704, la grève des mineurs de cette Compagnie n'a jusqu'à présent aucun effet sur le marché. Bruay recule de 91 fr. à 2440, on parle pour ce titre d'un dividende total de 150 fr. pour l'exercice en cours. Bully perd aussi 295 fr. à 3105,

Carvin 65 fr. à 460. La Clarence, très atteinte, tombe à 900 fr., en baisse de 105 fr., Courrières réactionne de 156 fr. à 2340.

Crespin reste assez fermement tenu de 190 à 200 fr. Dans la Compagnie de Crespin, les conditions d'exploitation deviennent plus satisfaisantes par suite de l'amélioration de l'aérage, conséquence naturelle du développement des travaux au puits n° 1, aussi la production augmente-t-elle quelque peu; le puits n° 2 est bien commencé. Douchy perd 70 fr. à 1140, Dourges entier 1625 fr. à 25000 et le 100^e 43 fr. 50 à 252.

Drocourt, toujours fermement tenu, ne fléchit que de 15 fr. à 3600, l'Escarpelle, sérieusement touchée, tombe de 79 fr. à 850, Flines descend aussi de 69 fr. à 930, tandis que Ferfay, mieux tenu, ne recule que de 40 fr. à 1030, Lens rétrograde de 38 fr. à 583, Liévin de 176 fr. à 2024 et Ligny de 20 fr. à 260.

Marles paye aussi un lourd tribut à la baisse, le 70 0/0 fléchit de 130 fr. à 1900 et le 30 0/0 de 105 fr. à 1800; les bénéfices de cette Compagnie ont dépassé 8.500.000 fr. pour l'exercice écoulé, ce qui permettra de distribuer 125 fr. pour le 30 0/0 et environ 150 fr. pour le 70 0/0.

Marly perd 24 fr. à 711, Meurchin 700 fr. à 12500 et le 5^e 100 fr. à 2550. Ostricourt fléchit de 75 fr. à 1400, Thivencelles de 20 fr. à 435 et Vicoigne-Nœux de 1340 fr. à 23650.

Les valeurs charbonnières du Centre et du Midi n'ont d'ailleurs pas été mieux partagées que celles du Nord; à part Blanzy qui, malgré sa grève, rattrape 40 fr. à 1295 et la Grand-Combe qui avance de 18 fr. à 1398, toutes les autres sont en réaction. Albi perd 45 fr. à 1380, Bouches-du-Rhône 9 fr. à 270, Campagnac 45 fr. à 1599, Carmaux 5 fr. à 1440, la Loire 9 fr. à 282, Montrambert 26 fr. à 934, Rochebelle 7 fr. 50 à 672,50, Roche-la-Molière 15 fr. à 1895, St-Etienne 15 fr. à 490, etc.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 11 Février

ACTIONS							ACTIONS																
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende											
					EXERCICE							EXERCICE											
CHARBONNAGES																							
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	210 ..	1890	25 ..	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	3.850 ..	1899	300 ..										
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau-Presles.....	1.125 ..	99-00	125 ..	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	835 ..	1899	30 ..										
9.600	9.600	1/9.600	Amercœur.....	1.470 ..	99-00	175 ..	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	980 ..	1899	50 ..										
21.950	21.950	100	Anderlues.....	915 ..	99-00	45 ..	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.700 ..	1899	210 ..										
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	350 ..	1899	»	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	650 ..	99-00	85 ..										
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	520 ..	1899	40 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	430 ..	1899	30 ..										
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.....	950 ..	1899	60 ..	3.900	3.900	500	Wérister.....	700 ..	99-00	85 ..										
9.000	9.000	»	Bonne-Fin.....	760 ..	1899	40 ..	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries																
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	162 50	»	»	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	450 ..	98-99	12 50										
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	375 ..	1899	30 ..	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	495 ..	99-00	75 ..										
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	415 ..	1899	25 ..	20.000	20.000	500	Angleur (aciéries).....	415 ..	99-00	30 ..										
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.425 ..	1899	100 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux).....	1.025 ..	99-00	70 ..										
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la).....	1.405 ..	1899	100 ..	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	225 ..	99-00	25 ..										
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	180 ..	1899	6 50	15.000	15.000	100	Baume et la Croyère.....	125 ..	99-00	15 ..										
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.675 ..	1899	110 ..	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	370 ..	99-00	35 ..										
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.....	570 ..	99-00	50 ..	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer).....	745 ..	99-00	50 ..										
4.400	4.200	1/4.400	Falunée.....	292 50	99-00	35 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.....	266 ..	99-00	40 ..										
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	865 ..	1899	60 ..	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	115 ..	99-00	15 ..										
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	153 ..	99-00	12 50	15.000	15.000	500	Cockerill.....	2.090 ..	99-00	125 ..										
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.175 ..	1899	75 ..	4.000	4.000	250	Drampremy (laminoirs).....	245 ..	1899	12 50										
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	910 ..	1899	40 ..	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.....	220 ..	99-00	25 ..										
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacnure.....	980 ..	99-00	100 ..	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.).....	405 ..	99-00	32 50										
4.032	3.798	500	Grand-Buisson.....	1.940 ..	99-00	200 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	580 ..	99-00	75 ..										
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois.....	380 ..	1899	20 ..	4.400	4.400	500	Halanzuy (Hauts-Four.).....	450 ..	99-00	35 ..										
2.500	2.500	1/2.250	Gde machine à feu Dour.....	1.675 ..	99-00	275 ..	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Four.).....	290 ..	97-98	20 ..										
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	725 ..	1899	40 ..	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.).....	775 ..	99-00	100 ..										
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	205 ..	»	»	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	775 ..	99-00	80 ..										
20.000	20.000	250	Hazard.....	297 50	1899	15 ..	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	275 ..	99-00	25 ..										
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	1.080 ..	1899	75 ..	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.....	605 ..	99-00	60 ..										
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	725 ..	99-00	90 ..	9.600	9.600	»	— ord.....	470 ..	99-00	60 ..										
3.000	2.300	»	Hornu et Wasmes divid.....	6.725 ..	1899	475 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Four.).....	627 50	99-00	50 ..										
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi.....	197 50	99-00	20 ..	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée-Marihaye.....	1.105 ..	»	»										
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	375 ..	99-00	20 ..	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelineau.....	600 ..	99-00	80 ..										
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	870 ..	1899	60 ..	8.000	8.000	1.000	Providence.....	2.730 ..	99-00	250 ..										
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	750 ..	99-00	80 ..	11.000	11.000	400	St-Victor (forges, lam.).....	143 75	1899	10 ..										
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long.....	375 ..	1899	27 50	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de).....	8.900 ..	99-00	700 ..										
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	3.050 ..	1899	150 ..	3.000	3.000	500	Sud-Châtelineau (Hauts-Fourneaux).....	360 ..	1899	25 ..										
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	250 ..	»	»	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Château.....	200 ..	99-00	18 ..										
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	80 ..	»	»	15.000	15.000	500	Veizin-Aulnoye.....	650 ..	99-00	50 ..										
2.274	2.274	50	Maireux et Bas-Bois.....	629 ..	1899	45 ..	ZINC, PLOMB																
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	745 ..	1899	50 ..	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	5.300 ..	1899	350 ..										
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	1.790 ..	99-00	200 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	255 ..	99-00	20 ..										
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	715 ..	99-00	100 ..	3.000	3.000	500	Nebida.....	1.277 50	99-00	100 ..										
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	41 ..	»	»	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne.....	515 ..	1899	50 ..										
2.112	2.112	1/2.112	Minerie.....	400 ..	1899	25 ..	6.000	6.000	200	Prayon.....	602 50	1899	50 ..										
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	840 ..	1899	45 ..	2.000	2.000	250	— jouiss.....	490 ..	1899	37 50										
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	3.300 ..	1899	200 ..	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne.....	610 ..	1899	45 ..										
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	680 ..	99-00	110 ..	Grandes machines à feu																
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.950 ..	1899	100 ..	50 fr.	à 1675	Grand-Conty va distribuer	50 fr.	au lieu de 20	Grand-Mambourg	100 fr.	au lieu de 40									
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	580 ..	1899	45 ..	40 fr.	au lieu de 15	Herve-Vergifosse va donner	125 fr.	au lieu de 75	et recule de 60 fr.	à 1080										
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujonc.....	650 ..	99-00	50 ..	475 et fléchet de 300 fr.	à 6725	Kessales annonce	75 fr.	et perd 75 fr.	à 870	Levant-du-Flénu donnera	avec les intérêts	400 fr.	au lieu de 200	et tombe encore de 150 fr.	à 3050					
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	599 ..	1899	30 ..	240 fr.	coupon de 100 fr.	détaché	à 1790	Masses-Diarbois de 65 fr.	à 715	Monceau-Bayemont de 50 fr.	à 840	alors que son dividende sera de 110 fr.	au lieu de 45 fr.	Monceau-Fontaine distribuera	400 fr.	au lieu de 200	et recule	néanmoins	de 350 fr.	à 3300

REVUE DES COURS

Bruxelles, 11 février. — La baisse a encore fait de nouveaux et rapides progrès. On escompte largement, trop largement même, la baisse des prix des charbons qui d'ailleurs ne se présente pas, à beaucoup près, avec la même impétuosité que celle des titres.

Cependant, sur les derniers jours de la quinzaine, une certaine reprise a eu lieu, provoquée sans doute par les bas prix auxquels les titres de charbonnages étaient tombés et aussi par les chiffres de dividendes qu'on met en avant pour l'exercice écoulé.

Il n'y a toutefois qu'Aiseau-Presles qui regagne 125 fr. à 1125, Forte-Taille qui s'avance de 8 fr. à 153 et Hazard qui bénéficie de 7 fr. 50 à 297 50. Cette dernière Société propose un dividende de 40 fr.

Tout le reste de la cote est encore en baisse. Bois-d'Avroy perd 60 fr. à 520. Charbonnages belges propose 60 fr. de dividende et tombe de 40 fr. à 415. Les Chevalières vont donner 150 fr., elles fléchissent de 75 fr. à 1425. Courcelles-Nord va distribuer, dit-on, 250 fr. contre 110 l'année dernière et perd, en attendant, 95 fr. à 1675. Espérance-Bonne-Fortune va donner 80 fr. au lieu de 50 et recule de 45 fr. à 570. Fontaine-Lévêque annonce 125 fr. au lieu de 60 et perd 20 fr. à 865. Gouffre baisse de 115 fr. à 910, Grande-Bacnure de 70 fr. à 980, Gosson-Lagasse de 95 fr. à 1175. Grand-Buisson de 110 fr. à 1940,

Grande machine à feu de 200 fr. à 1675, Grand-Conty va distribuer 50 fr. au lieu de 20, Grand-Mambourg 100 fr. au lieu de 40, Hazard 40 fr. au lieu de 15. Herve-Vergifosse va donner 125 fr. au lieu de 75 et recule de 60 fr. à 1080. Hornu-et-Wasmes laisse, depuis longtemps, entrevoir un dividende de 1.000 fr. au lieu de 475 et fléchet de 300 fr. à 6725. Kessales annonce 75 fr. et perd 75 fr. à 870, Levant-du-Flénu donnera, avec les intérêts, 400 fr. au lieu de 200 et tombe encore de 150 fr. à 3050. Mariemont rétrograde de 240 fr., coupon de 100 fr. détaché, à 1790, Masses-Diarbois de 65 fr. à 715, Monceau-Bayemont de 50 fr. à 840, alors que son dividende sera de 110 fr. au lieu de 45 fr, Monceau-Fontaine distribuera 400 fr. au lieu de 200 et recule, néanmoins, de 350 fr. à 3300. Les Produits-au-Flénu vont donner 600 fr., intérêts compris, et perdent encore 300 fr. à 3850. Les Réunis de Charleroi donneront 100 fr. au lieu de 30 et fléchissent de 140 fr. à 835, etc.

La quinzaine n'a guère été plus clémente pour les valeurs métallurgiques. A part Aiseau qui regagne 50 fr. à 150 et Musson qui bénéficie de 122 fr. 50 à 627 50, toutes les autres valeurs sont en perte : Athus de 65 fr. à 1025, Cockerill de 50 fr. à 2090, Marcinelle-Couillet de 67 fr. 50 à 275, Ougrée de 55 fr. à 1105, la Providence de 170 fr. à 2730, Sarrebrück de 1.025 fr. à 8900, Veizin-Aulnoye de 95 fr. à 650.

Les zincs n'ont pas été mieux tenus.

dix-sept en bois pour les travaux et les pierres. Toutes nos fosses vont être reliées entièrement, par des voies normales, au rivage et à la gare de Libercourt. Il nous reste à faire des voies de garage au n° 3, pour permettre le triage des wagons et la formation des trains. Nous étudions la question avec la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Lavoir. — Le lavoir nous donne pleine satisfaction et des produits irréprochables, très appréciés de la clientèle industrielle et marchande, qui, du reste, a reconnu maintenant la supériorité de tous nos produits.

Usine à briquettes. — Cette usine pourrait traiter le double et fabriquer sept à huit mille tonnes d'agglomérés par mois ; mais en ce moment, au prix où sont les fines, on n'a pas d'intérêt à les transformer en agglomérés.

Résumé. — La période de préparation et d'installation va prendre fin d'ici sept ou huit mois. Avec les fosses nos 1 et 4 en activité, les autres fosses bien outillées, un rivage, un lavoir, une usine à boulets et à briquettes, des maisons ouvrières en quantité suffisante, notre Compagnie pourra accroître son extraction et arrivera à produire, sous peu, 400.000 tonnes par an.

A l'Exposition universelle, nous avons obtenu une médaille d'argent.

Une médaille d'or a été décernée à notre ingénieur en chef, M. Fumat, pour sa lampe de sûreté qu'il a exposée.

* * *

On aurait pu, dès cette année, vous distribuer un dividende qui n'était pas promis.

Mais votre Conseil a vu plus loin. Il a préféré appliquer le solde de ses bénéfices et une partie de ceux acquis de l'année 1901 : 1° à l'approfondissement et à la préparation de l'étage de 300 mètres à la fosse n° 3 ; 2° à la reprise et à la mise en exploitation du n° 1.

Il a voulu mettre votre Compagnie à même d'extraire, dès 1902, avec ses quatre puits, 400.000 tonnes en n'employant qu'une partie de ses moyens. Il n'est pas douteux que les quatre puits pourront extraire 500.000 tonnes et plus dans l'avenir. Vous serez alors une grande Compagnie.

Votre Conseil vous laisse le soin de tirer la conclusion de cet exposé en tenant compte d'un fait qui ne sera nié par personne : c'est que nos charbons sont appréciés à l'égal de ceux de Charleroi et jouissent sur la place de Paris d'une véritable préférence sur tous les charbons français pour l'usage des foyers domestiques.

INFORMATIONS DIVERSES

MINES ET MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.)

APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.)

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.)

APPAREILS POUR MINES

C^{ie} FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.)

ASCENSEURS & MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.)

BARRETTES (Chapeaux de Mineurs)

BEUSCART-BECQUET, 62, rue de Flandre, à Lille (Nord).

BANQUES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.)

CABLES DE MINES

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).

VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).

PELON et ROGER, 76, avenue de la République, Paris (V. A.)

CABLES EN COTON

Sté ANON. DE RETORDERIE et CABLERIE D'HELLEMMES (Nord). (V. A.)

CALORIFUGES

L. MAHIEU et fils, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris) (V. A.)

CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

CHAUFFAGE

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

CIMENT ARMÉ DE MÉTAL DÉPLOYÉ

AUG. FIÉVET et VICTOR D'HALLUIN, 60, boul. des Ecoles, Lille (V. A.)

COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

COMPTEURS A EAU

Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

CONCASSEURS & CRIBLAGES

D ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.)

E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

CONDENSEURS

Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et Fonderies d'Hautmont (Nord).

E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.)

Sté ANON. DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING (V. A.)

H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille (V. A.)

COTON MÈCHE pour LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pour les MINES DE HOUILLE

A. LEBORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

COURROIES

J. LECHAT, 57, rue Ratisbonne, Lille.

DÉCHETS DE COTON (Nettoyage de machines)

A. LERORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

EAUX & GAZ

Victor METZ, 240, rue Nationale et 66, rue de la Barre, Lille (V. A.)

ÉLECTRICITÉ (construction)

Sté DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris (V. A.)

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faldherbe (V. A.)

H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix (V. A.)

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.)

ÉLÉVATEURS

BAGSHAWÉ AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)

ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

ÉPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).

L. MAHIEU et FILS, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris) (V. A.)

FERS & ACIERS

H^{us}-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain.

SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

FONÇAGE DE PUITS

DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.)

FONTES MOULÉES

Wauthy, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille (V. A.).
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)
E. GUÉRIN et C^e, rue Giroud, à Douai (V. A.).

FONTES D'ACIER

FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord) (V. A.).
LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord) (V. A.).

FORAGES & SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 9, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille (Nord).
J.-B. VIDELAINE, 134, rue de Denain, Roubaix (V. A.).
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord) (V. A.).

FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.).

GAZOGÈNES

S^{té} d'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, pl. de Rihour, Lille (V. A.)

GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord) (V. A.)
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord) (V. A.)
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord) (V. A.)
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
F. THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord) (V. A.)
MARIOLE-PINGUET et FILS, à Saint-Quentin (Aisne) (V. A.)
DELAUNAY BELLEVILLE et C^e, Saint-Denis-sur-Seine (V. A.)
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, avenue Carnot, Paris (V. A.)

GRAISSES ET GRAISSEURS

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES

G. DELACOURT, 14, rue des Jardins, Lille (V. A.)
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris) (A. V.)

INGÉNIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

INJECTEURS

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

LAMPES A INCANDESCENCE

DUTHOIT et LIBAUD, à Croix, près Lille (V. A.)

LAMPES DE SURETÉ POUR MINEURS

COSSET-DUBRULLE fils, 45, rue Turgot, Lille.

LOCOMOTIVES

F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord) (V. A.)

MACHINES A VAPEUR

DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).
C^{ie} DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).
CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord) (V. A.)
E. MAILLET et C^{ie}, à Anzin (Nord) (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord) (V. A.)
C^{ie} FRANCO-AMÉRICAINNE, à Lesquin-lez-Lille (Nord) (V. A.)
MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).
R. GANDRILLE (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue Mirabeau, Fives-Lille (V. A.)
L. FRANCOIN et C^{ie}, à Tourcoing (Nord) (V. A.)
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, avenue Carnot, Paris (V. A.)

MATERIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénin-Liétard (P.-de-C.).
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).
MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).
LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, av. du Quesnoy, Valenciennes (V. A.)

MATÉRIEL INDUSTRIEL

DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord) (V. A.)

MOTEURS A GAZ

S^{té} d'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

ORDRES DE BOURSE

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord) (V. A.)
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale, Lille (V. A.)
SCHNERB, FAVIER et C^{ie}, 5, Grande-Place, Lille (Nord).
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES

F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord) (V. A.)
S^{té} FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)
E. WAUQUIER et FILS, constructeurs, 69, Rue de Wazemmes, Lille (V. A.)

RACCORDS POUR TUYAUTERIE

S^{té} FRANÇAISE pour la fabrication des Raccords pour tubes en fer, à Wattrelos (Nord) (V. A.)

RAILS

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

RÉFRIGÉRANTS

S^{té} FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)
V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

RÉGULATEURS DE MACHINES

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

ROBINETTERIE

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^{ie}, Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

TRANSMISSIONS

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord) (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

TRANSPORTEURS

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)
BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris) (V. A.)

TREUILS

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord) (V. A.)

TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER

S^{té} FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).
S^{té} FRANÇAISE pour la fabrication des Raccords pour tubes en fer à Wattrelos (Nord) (V. A.)

TUBES, FILS & CABLES EN CUIVRE

C^{ie} FRANÇAISE DES MÉTAUX, 10, rue Volney, Paris (V. A.)

TUILES MÉCANIQUES

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).
TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord) (V. A.)

TUYAUTERIE DE FONTE

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne, Lille. (Ing^r Pont-à-Mousson).
H^{ts}-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

VENTILATION

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.)

Liste des derniers Brevets d'invention pris en France

1^o Mines, Métallurgie, Constructions mécaniques et métalliques.

- 303.211. ARMSTRONG. — Traitement des métaux volatils.
- 303.225. LETOMBE. — Épurateur mécanique des gaz.
- 303.264. FAUCK et C^{ie}. — Sonde.
- 303.265. WOLSKI. — Forages à grandes profondeurs.
- 303.287. TWER. — Soudage des tuyaux en fer forgé.
- 303.292. RIEDLER EXPRESS-PUMPEN GESELLSCHAFT. — Pompe d'aspiration et de compression.
- 304.033. CRAWFORD. — Foyers fumivores.
- 304.039. KETTERING. — Appareil pour la fabrication du fer.
- 304.109. COMMANDIT GESELLSCHAFT FUR TIEFBOHRTECHNICK TRAUTZ ET C^o. — Appareils de sondage.

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

- 20 FÉVRIER. — Lille. — Construction d'un quai d'avant-port à l'aval des formes de radoub du port de Dunkerque : 2.129.200 fr.
- 21 FÉVRIER. — Montluçon. Etablissement d'une distribution d'eaux : 38.100 francs.

- 21 FÉVRIER. — Montpellier. Travaux à l'asile départemental. Ferronnerie. 1^{re} série 94.600 fr.; 2^e série 119.400 fr.; serrurerie et quincaillerie : 1^{re} série 29.200 fr.; 2^e série 34.300 fr.
- 22 FÉVRIER. — Rouen. Adjudication de 4.000 t. d'agglomérés de houilles françaises pour le service de l'amélioration de la Seine maritime : 160.000 fr.
- 23 FÉVRIER. — Dijon. Etablissement d'une canalisation d'eau à Villotte-sur-Seine : 10.140 fr. 69.
- 23 FÉVRIER. — Langres. Etablissement d'une canalisation d'eau en fonte à Isômes : 32.000 fr.
- 25 FÉVRIER. — Montpellier. Construction d'une école : ferronnerie 4.800 fr., serrurerie 7.600 fr.
- 26 FÉVRIER. — Brest. Fourniture de l'outillage de l'Ecole professionnelle de l'Harteloire : 1^o machine à vapeur et générateur 12.000 fr.; 2^o machines-outils 31.000 fr.
- 1^{er} MARS. — Tours. Fourniture de 600 t. de charbon de terre ou d'agglomérés à la poudrerie nationale du Ripault.
- 6 MARS. — Lille. Fourniture, à l'Ecole d'Arts-et-Métiers, des combustibles nécessaires pour l'année 1901 : 1^o charbon de machine, 370 t.; 2^o charbon de chauffage, 180 t.; 3^o charbon de forge, 80 t.; 4^o coke de fonderie, 20 t.
- 12 MARS. — Ministère des colonies. Fourniture de 25 locomotives, 25 tenders et 4 locomotives-tenders de manœuvres avec pièces de rechange, 96 voitures à voyageurs et 249 wagons, pour l'exploitation des lignes de Haiphong à Viétri et de Hanoi à Ninh-Binh.
- 12 MARS. — Paris. Postes et télégraphes. Fourniture du charbon nécessaire à divers services pendant un an.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

- 28 JANVIER. — Paris. — Fourniture des briquettes de houille nécessaires au port de Bizerte en 1901. Société d'affrètements, rue de Châteaudun, Paris, adjudicataire à 36 fr. 25 la tonne.

FIRMES INDUSTRIELLES

Dissolutions. — Modifications. — Formations

Paris. — Formation de la Société anonyme dite *La Française électrique*, constructions électriques, 99, rue de Crimée. Durée 15 ans. Capital 2.500.000 fr. Du 7 janvier 1901.

FAILLITES

Nantes. — Faillite de *M. Robert*, négociant en charbons, rue de la Ripossière. Du 23 janvier 1901. Syndic *M. L'Heude*.

Convocations d'Actionnaires

- 22 février. — Paris. — Mines de Czeladz.
- 23 février. — Marchienne-au-Pont (Belgique). — Charbonnages de Monceau-Bayemont.
- 26 février. — Jumet (Belgique). — Charbonnages d'Amercœur.
- 2 mars. — Aix-la-Chapelle. — Charbonnages Dahlbusch, à Rotthausen.
- 5 mars. — Paris. — C^{ie} française des moteurs à gaz et des constructions mécaniques.
- 16 mars. — Roubaix. — C^{ie} nouvelle des tramways de Roubaix et de Tourcoing.

MATÉRIEL A VENDRE

ELÉVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé; TRANSPORTEUR Goodwins et Defays; pour devis et renseignements, s'adresser à *M. Gandrille*, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1^{res} marques: Echange. *M. Dorez*, ing^r à Roubaix. (17)

UNE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours. Construction Biérix et C^{ie}, à Saint-Etienne.

UNE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.
UNE DYNAMO, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.
(Machines à courant continu excitées en dérivation).

UNE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à *M. F. Thébaud*, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

Suite du Bulletin Commercial (France)

PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux.	64 »
Zinc laminé.	65 »
Cuivre rouge laminé.	250 »
— en tuyaux sans soudure.	290 »
— en fils	287 50
Laiton laminé.	200 »
— en tuyaux sans soudure	260 »
— en fils	200 »
Étain pur laminé (1 ^m /m d'épaisseur et plus).	450 »
— en tuyaux (9 ^m /m diamètre intérieur et plus).	450 »
Aluminium en tubes	170 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m.	55 à 60

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Koechlin et C^{ie}
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD:

DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe,
Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)

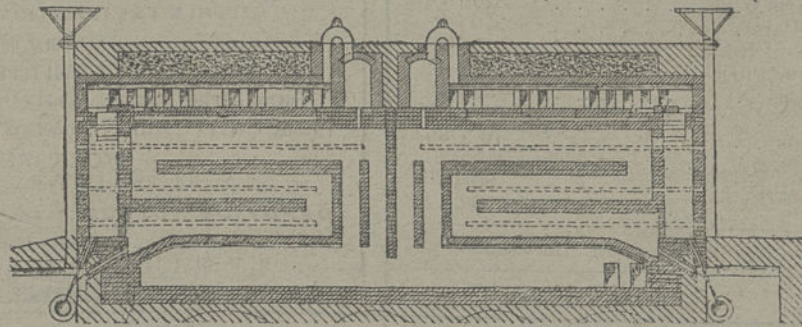
FOURS A COKE

Système COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION

de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coque par four

EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)

Adresse Télégraphique : AGLÉRIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS
de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux
pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS
DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES
DE ROUES, BOISSEAUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES
ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

L. FRANCIN & C^{IE}

Ingénieurs-Constructeurs à Tourcoing

MOTEURS A VAPEUR

à détente Ridder, de 20 à 100 chevaux

SYSTÈME DUJARDIN

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Compresseurs d'air et de gaz

ÉLÉVATION DES LIQUIDES PAR ÉMULSION (30)

MÉDAILLE D'OR
Exposition
Universelle
PARIS 1900

Société d'Electricité de Roubaix-Tourcoing

ANCIENNE MAISON E. CARPENTIER

H. CORRION & J. DENISSELI, Successeurs

Bureaux et Ateliers : 73, Rue du Nouveau-Monde, ROUBAIX

Magasins de Vente : 83, Grande-Rue, ROUBAIX

CONSTRUCTION DE DYNAMOS

à courant continu et à courants alternatifs

INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR ARC & PAR INCANDESCENCE

Transmission de l'Énergie

INSTALLATION DE STATIONS CENTRALES

par moteurs à gaz et moteurs à vapeur

CABLES & FILS - ACCUMULATEURS

RENSÉIGNEMENTS & DEVIS SUR DEMANDE

(50)

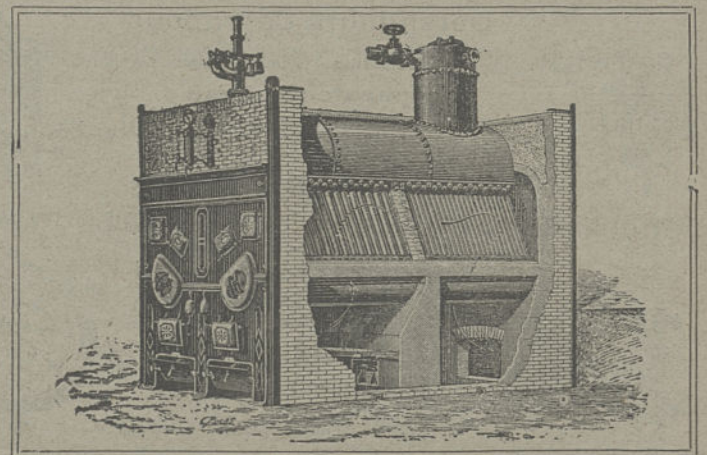
GÉNÉRATEURS LAGOSSE

semi-multitubulaires, brevetés s. g. d. g.

ÉCONOMIE * SÉCURITÉ * SIMPLICITÉ

PRODUCTION GARANTIE :

20 k. de vapeur par heure et mètre carré de surface de chauffe ;
9 à 10 kilos de vapeur par kilog. de charbon sec et net.



CONSTRUCTEUR :

MAROLLE-PINGUET, à St-Quentin (Aisne)

INGÉNIEUR-REPRÉSENTANT :

R. GANDRILLE, rue Mirabeau, 72, Fives-Lille

(36)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS

(18)